

Magazine d'informations municipales
Juin 2016 / N°68



ONDRES



À LA UNE

**Ouverture des inscriptions au concours
des maisons fleuries 2016 (p.5)**

Lucien Giudicelli, Sous-préfet des Landes, en visite à Ondres (p.10)

Les espaces verts font peau neuve (p.11)

Dossier : Un été à la plage d'Ondres (p.13 à 16)

Nouvelle édition pour « Le théâtre dans tous ses états » (p.25)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Juin 2016 / N°68

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Nettoyage de printemps pour les berges de l'Anguillère
Le fauchage des fossés, plus écoresponsable
La forêt communale d'Ondres :
protection et entretien d'un bien précieux
Ouverture des inscriptions au concours des maisons fleuries 2016
Le chemin de nos déchets : des poubelles à leurs traitements
L'écogeste : optez pour la vaisselle biodégradable ou réutilisable !

07. Mairie

Conseil municipal du 25 mars 2016
Conseil municipal du 29 avril 2016
Conseil municipal du 26 mai 2016
Cérémonie du 8 mai : commémoration et solidarité
Lucien Giudicelli, Sous-préfet des Landes, en visite à Ondres
Le Mai a été planté !
Les espaces verts font peau neuve
Travaux de nettoyage et réfection dans les bâtiments communaux

12. Expression politique

Expression des groupes politiques

13. Dossier : le budget communal 2016

Éditorial
Sous le soleil exactement...
Informations pratiques et estivales
Les nouveautés 2016

17. Jeunesse

Le nouveau Contrat Enfance et Jeunesse signé
Centre de loisirs : cap sur un été riche en activités !
La rentrée 2016 aura lieu le jeudi 1^{er} septembre

18. Communauté de communes

Festi'Mai : vivement l'année prochaine !
Solidarité Internationale : de l'idée à l'action

19. Vie locale

Le CSO Danse et Zumba nous fait son cinéma les 11 et 12 juin !
Anim'Ondres : les Fêtes approchent à grands pas !
Les dernières nouvelles d'ECLAT
L'APE-FCPE voit « VERT »
FEPO : bientôt la saison estivale !
Les Bergers du Seignanx prennent leur envol !
Mireille et Henri Bourel sont arrivés au Panama !
La Croisée des Arts expose en août à Saint-Paul-lès-Dax
Une jeune gymnaste ondraise
aux Championnats du Monde junior d'aérobic
Le Théâtre du Rebond à Capranie !
Joan Duru présent au repas annuel du Chaouche Ondres Surf Club
La Pinhèra de la Laguibe

23. Économie

Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs de la commune
De jeunes talents de la coiffure à Ondres

24. Culture

Le Gascon en partage
Nouvelle édition pour « Le théâtre dans tous ses états »
Temps forts à Capranie : Entre Danses et Soviet Suprem

25. Agenda

L'agenda de juin à septembre 2016
Ne manquez pas les Casetas 2016 !
Dix courses de vaches landaises durant l'été
Les rendez-vous en bref

27. Infos pratiques

Info conso de la CSF : foires et salons,
pas de droit de rétractation
Les points clés d'une installation électrique sûre !
À la découverte de l'Espace santé active à Bayonne
Fêtes de Bayonne : optez pour le bus !

28. Ondres d'hier et d'aujourd'hui

Une vie de « préfas »...



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** IBT concept - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

ÉDITORIAL



L'été, c'est pour bientôt ?

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les Ondrais ne se sont pas découverts d'un fil en avril, mais n'ont pas fait ce qu'ils leur plaisaient en mai... Le timide printemps 2016 n'en finit pas d'hésiter entre derniers frimas de l'hiver, giboulées de mars et trop rares journées de soleil.

Mais que chacun se rassure, l'été approche. Plusieurs signes avant-coureurs en attestent. Anim'Ondres se met en ordre de marche pour nous concocter un superbe programme des fêtes. Selon une rumeur persistante, les nombreux jeunes du comité des fêtes s'affairaient autour d'un objet roulant non encore identifié pour l'instant... Autre nouveauté pour les festivités de l'été, pour la préparation des Casetas (mercredi 13 juillet), les associations travaillent cette année autour de l'équipe d'animation de la commune. Changement dans la continuité... ce rendez-vous incontournable de l'été saura une fois encore ravir les jeunes et les moins jeunes.

Autre indice confirmant l'arrivée de l'été, les responsables de l'ASO et du Foyer ont engagé une nouvelle ganadéria pour nous offrir des courses landaises encore plus belles. Les pelotaris de l'US Larrendart ne sont pas en reste, ils font chauffer la gomme des pelotes pour être fin prêts dès le premier mercredi de l'été. Enfin, l'Office de Tourisme du Seignanx a annoncé la date de son étape ondraise de son tour du Seignanx : le marché des producteurs locaux aura lieu à Ondres le vendredi 8 juillet.

Et pour ceux qui douteraient encore de l'approche de l'été, ils peuvent observer les agents municipaux s'affairer à la plage ou dans les espaces verts de la commune. Leur objectif étant de rendre la ville la plus agréable possible. Dans le dossier central, vous pourrez découvrir les nouveautés qui vous attendent cet été à la plage.

Encore une fois cet été, Ondres saura se montrer accueillante pour des touristes qui viennent profiter des plaisirs qu'offre notre belle commune. Dans le dossier central, vous pourrez découvrir les nouveautés qui vous attendent cet été à la plage.

Il ne me reste donc à vous souhaiter un bel été, des fêtes animées et conviviales, et de bonnes vacances pour ceux qui auront la chance d'en avoir.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

NETTOYAGE DE PRINTEMPS POUR LES BERGES DE L'ANGUILLÈRE



Suite à une rencontre et un temps d'échange, au bord de l'étang du Turc, avec l'Association de pêcheurs APPMA Ondres-Tarnos, la nécessité de nettoyer la berge Est du canal de l'Anguillère a été évoquée. Ainsi, au cours de la première semaine du mois d'avril, les berges dudit canal -du côté du Camping du lac- ont fait peau entre le pont du Beth Peuch et l'étang du Turc. En effet, les agents communaux dédiés aux espaces verts ont procédé au nettoyage des rives, à l'élagage des arbustes et plantes et au renforcement des berges à l'aide d'éléments naturels. Le poste de pêche pour personnes en situation de handicap a également fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, le lieu semble s'être réveillé de son repos hivernal pour accueillir de nouveaux marcheurs et pêcheurs le long de cette promenade arborée si agréable ! Les images parlent d'elles-mêmes... ■



LE FAUCHAGE DES FOSSÉS, PLUS ÉCORESPONSABLE

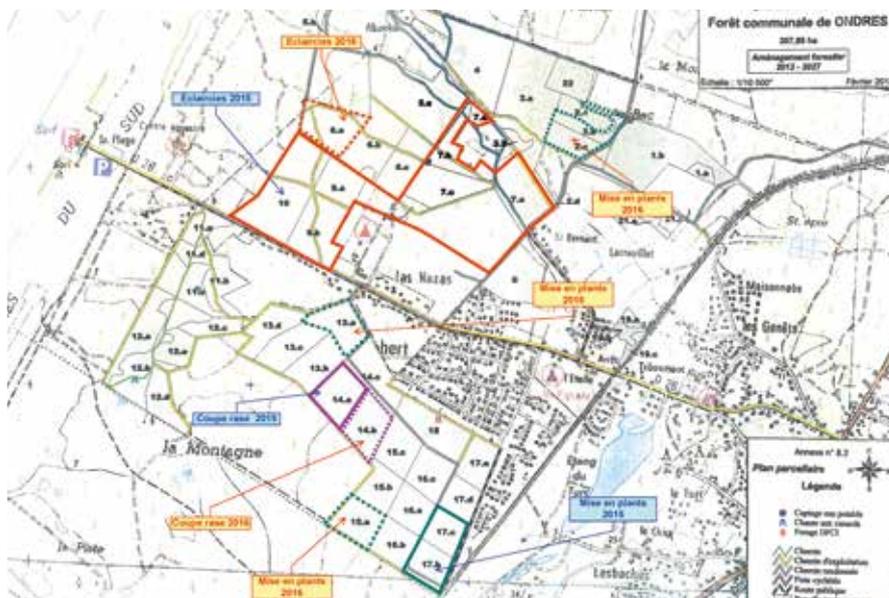


Vous l'avez peut-être remarqué... Depuis 2015, le mode de fauchage des fossés (bandes d'accotement et fossés côté route) a évolué au sein de la commune ! Ainsi, dorénavant ces derniers sont coupés d'avril-mai à septembre-octobre, au rythme d'un fauchage par mois environ (ce dernier étant dépendant de la météo et de la repousse). De plus, au lieu de deux passages/an, l'épareuse (ndlr. machine coupant les buissons et herbes au bord des

routes également appelée faucheuse ou débroussaillieuse hydraulique) n'est aujourd'hui passée qu'une fois par an, en octobre. Des choix responsables et écologiques qui recèlent de très nombreuses qualités. Ce fauchage raisonné permet tout d'abord de favoriser la biodiversité des plantes au niveau des fossés et aide ces derniers à mieux jouer leur rôle d'écoulement d'eaux notamment quand la pluie est

trou importante. Ainsi, le fossé moins fauché et les végétaux qu'il contient permettent à l'ensemble de former un « tampon » drainant plus lentement l'eau vers les bassins de rétention. De plus, les plantes désormais présentes dans les fossés contribuent au maintien des berges et des bords de route. Ce nouveau rythme de fauchage plus adapté ne représente bien sûr aucun danger puisque les accotements restent nettoyés. Enfin, il offre une esthétique plus naturelle aux abords de routes. ■

LA FORÊT COMMUNALE D'ONDRES : PROTECTION ET ENTRETIEN D'UN BIEN PRÉCIEUX



privés qui exploitent leurs parcelles sont soumis aux mêmes règles de gestion et d'entretien que les communes.

Outre la gestion, la protection de la forêt est tout aussi importante. Sur plusieurs espaces de la forêt communale, nous constatons ces derniers temps, une recrudescence des dépôts de déchets verts. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces dépôts peuvent perturber l'équilibre de la forêt par l'apport d'essences non appropriées au milieu et à la culture en place. Par exemple : des branches de mimosas ou lauriers qui se reproduisent au milieu des plantations de pins gênent l'entretien et les futures régénérations naturelles de ces parcelles, l'apport d'herbe de tonte de son côté favorise grandement le départ des ronces. Des panneaux explicatifs sont désormais installés, soyons donc tous respectueux de l'équilibre forestier ! ■

Alain Caliot

La forêt communale d'Ondres couvre une superficie de 208 hectares, elle est principalement constituée de pins maritimes. Sa gestion est réalisée par l'Office National des Forêts qui planifie les actions forestières à réaliser sur plusieurs années. Le programme actuel prévoit les interventions jusqu'en 2027.

Ainsi, la Forêt communale d'Ondres revêt plusieurs rôles : la production de bois (pour 95% de la surface), la protection de la biodiversité avec deux espaces reconnus, la zone humide du Métro pour les espèces liées à ce milieu ainsi qu'une parcelle non exploitée qui constitue le lieu de vie du pic noir (oiseau qui vit dans les pins morts ou de vieux arbres laissés sur pieds). Enfin, la forêt a des rôles de préservation d'espaces arborés et d'accueil du public (sentiers pédestres, pistes cyclables, chasse, cueillette des champignons...).

Ces 208Ha sont répartis en 22 parcelles entretenues suivant un programme établi

pour une durée de 15 ans. Cet entretien est de trois types : par broyage mécanique entre les rangs de pins ou manuel autour des jeunes plants de feuillus, par éclaircissement qui consiste à couper certains pins pour favoriser la croissance des autres (en moyenne tous les 6 ans à partir de l'âge de 20 ans) et enfin par coupe rase qui consiste à couper la totalité des pins constituant la parcelle et les destiner à la vente (autour de 50 ans). Lorsque cette dernière option est choisie, deux possibilités sont offertes pour la gestion future : attendre une régénération naturelle (parfois jusqu'à 2 ou 3 ans) ou replanter 1 an après la coupe avec de nouveaux plants. C'est l'ONF, en accord avec la Mairie, qui décide du mode le plus adapté en fonction de la parcelle concernée. Un entretien de type DFCE (Défense Feu Contre Incendie) par nettoyage et débroussaillage est également régulièrement pratiqué aux abords des habitations. À noter que les propriétaires

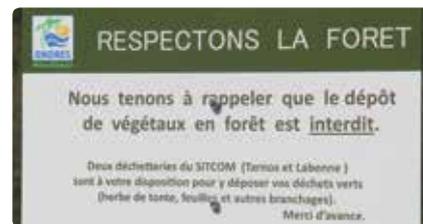
Plan de gestion forêt communale 2015/2016

POUR L'ANNÉE 2015

Parcelles 7b, 9b et 10 : éclaircissement
Parcelle 14c : coupe rase
Parcelles 17c et 17d : reboisement avec plants

POUR L'ANNÉE 2016

Parcelle 6a : éclaircissement
Parcelle 14b : coupe rase
Parcelles 13a, 15a : reboisement par semis
Parcelles 2a et 2b : reboisement avec plants



Ouverture des inscriptions au concours des maisons fleuries 2016

Comme de coutume chaque année, le concours des jardins et maisons fleuries se tiendra à Ondres en 2016 ! Il récompensera, en début d'année 2017, les maisons de particuliers et les commerces les plus et mieux fleuries, mais aussi les jardins les plus écoresponsables. Le concours est également ouvert aux participants résidants en

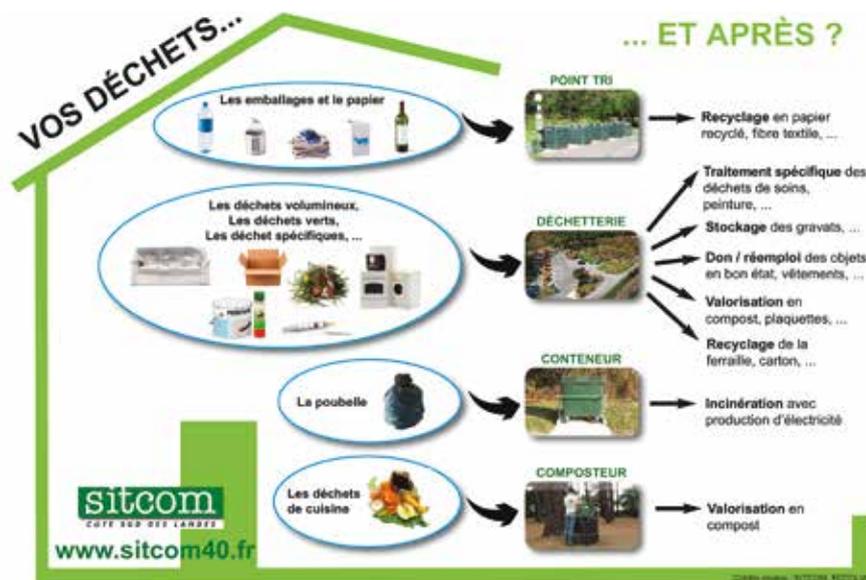
appartement avec un prix « terrasses et balcons fleuries ». Pour participer, inscrivez-vous auprès de la Mairie annexe (05 59 45 29 22) ou à l'Office de tourisme (05 59 45 19 19) avant le lundi 18 juillet 2016. Le formulaire de candidature est également disponible sur le site internet www.ondres.fr dans la rubrique « cadre de vie ». ■

L'ÉCOGESTE Optez pour la vaisselle biodégradable ou réutilisable !



Dans cette nouvelle édition du magazine municipal, voici donc le second opus de l'éco-geste, notre toute nouvelle rubrique. Cette fois-ci, nous vous invitons à tester la vaisselle recyclable ou bien celle réutilisable. La saison des barbecues et autres pique-niques débute, ces nouveaux types de vaisselle sont donc tout à fait à propos ! Car en effet, chaque été des tonnes d'ustensiles de vaisselle non recyclables viennent s'entasser dans nos bennes alors qu'avec un choix plus responsable nous pourrions réduire l'impact écologique de nos repas de plein air. La vaisselle réutilisable, vous connaissez certainement : ce sont notamment ces verres de type Ecolocup (cf. photo). Pratique pour les repas en extérieur ! Du côté de la vaisselle biodégradable, vous en trouvez désormais dans les boutiques (notamment les magasins bios) mais aussi largement sur internet. Il en existe de différentes sortes : biodégradables, recyclables et même compostables. Réalisés en matériaux propres de type pulpe végétale, acide polylactique, bois, carton ou papier, ces ustensiles respectent davantage notre environnement. Attention, pour autant, il convient de ne pas les abandonner dans la nature, mais de les déposer ensuite dans un composteur. ■

LE CHEMIN DE NOS DÉCHETS : DES POUBELLES À LEURS TRAITEMENTS



Le tri sélectif des déchets est, depuis quelques années déjà, rentré dans nos habitudes (et notre environnement nous remercie !). Les emballages et le papier d'un côté au point tri ; les déchets volumineux, déchets verts et autres déchets spécifiques à la déchetterie ; la poubelle dans le conteneur et les déchets de cuisine direction le composteur. Cela vous connaissez, du moins, nous l'espérons ! Si ce n'est pas encore clair, le schéma ci-contre peut vous aider.

Ce que l'on sait moins, c'est ce que deviennent nos déchets une fois déposés au bon endroit... Où vont-ils ? Comment sont-ils traités ? Quelle peut-être leur seconde vie ? Autant de questions d'importance auxquelles cet article ambitieux de répondre.

Tout d'abord, l'ensemble des déchets déposés au sein d'un point tri seront recyclés et pris en charge par le SITCOM Côte sud des Landes et ses prestataires : le papier est transformé chez un recycleur en pâte à papier puis devient du papier recyclé. Il faut savoir que chaque tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois. Les emballages métalliques sont refondus chez un recycleur après un tri par courant de Foucault au SITCOM (afin de séparer l'acier de l'aluminium) pour devenir, par exemple, des pièces automobiles, des rails, des tôles... Le verre, quant à lui, est également envoyé chez le recycleur où il est refondu et permet de constituer des bouteilles en verre recyclé. Les briques alimentaires,

elles, servent à confectionner des éléments de décoration ou à fabriquer de nouveaux emballages de type plastique, aluminium ou carton. Les cartonnettes, de leurs côtés, deviennent des cartons ondulés, des tubes en carton ou entrent dans la fabrication du Placoplatre. Enfin, les bouteilles en plastique forment, après traitement, des tuyaux, dalles pour le sol et même des vêtements en polaire (pour information, il faut 27 bouteilles pour réaliser un pull de la sorte) ! L'ensemble de ces contenants (bouteilles en plastique, briques alimentaires et cartonnettes) sont traités à Canopia, à Bayonne. Le Centre de tri sépare les bouteilles en plastique selon leur type de plastique et sépare aussi les briques alimentaires des cartonnettes.

Du côté de la déchetterie, le traitement diffère selon les déchets. Certains demandent un traitement spécifique (déchets de soins, peinture...), d'autres sont donnés ou réemployés comme les objets en bon état ou encore les vêtements. La déchetterie se charge aussi de valoriser certains déchets en compost et recycle la ferraille et le carton. De leurs côtés, les poubelles mises dans les conteneurs sont incinérées à l'usine de Bénesse Maremne, et permettront prochainement la production d'électricité.

Enfin, les composteurs permettent de valoriser les déchets de cuisine en compost. ■

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur : <http://www.sitcom40.fr/fr/renseignements-pratiques/que-deviennent-nos-dechets.html>

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Convention de partenariat avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat 2016 entre la Commune d'Ondres et l'Association d'Aide Familiale et Sociale et notamment le versement d'une participation financière au titre de la crèche familiale et du relais assistantes maternelles.

La commune d'Ondres est réputée pour la qualité de sa politique en direction de la Petite Enfance, en particulier grâce aux services rendus par sa Maison de la Petite Enfance. Mais cette politique ne s'arrête pas là. Moins connue, l'aide de la commune aux familles pour faire garder leurs petits par le réseau d'assistantes maternelles (dite crèche familiale). Ce type de garde qui offre plus de souplesse que la M.P.E. permet de répondre aux

besoins de garde pour des horaires dit « atypiques ».

En effet, tous les ans, les élus votent une subvention à l'association d'Aide Familiale et Sociale qui gère les assistantes maternelles intervenant à Ondres. Cette aide est calculée sur la base de 1,08 € par heure de garde qui vient en déduction du montant payé par la famille. À cela s'ajoute une aide forfaitaire pour participer aux frais de formation des assistantes maternelles.

Ainsi tous les ans la commune dépense plus de 23 000 € pour réduire la facture des parents Ondrais.

2 Approbation de la charte « prévention alcool » 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la « charte prévention alcool » afin d'assurer le bon déroulement des festivités sur la Commune d'Ondres.

Comme chaque année, dans le cadre de la préparation des fêtes estivales, les élus ont voté plusieurs délibérations visant la modération en termes de consommation d'alcool. En particulier la commune s'engage à mettre en œuvre la « Charte Prévention Alcool ». Cette charte a pour objectif principal la prévention en direction des jeunes. Par ailleurs, dans ce cadre, un point repos sera installé, un éthylomètre sera à disposition, des boissons sans alcool seront servies, les bouteilles d'alcool seront interdites dans le périmètre des fêtes, etc.

À l'occasion d'une rencontre des comités des fêtes organisée par la Communauté de Communes du Seignanx, les représentants ondrais ont pu constater que, grâce au travail qu'ils ont réalisé depuis plusieurs années, les fêtes d'Ondres étaient exemplaires en la matière.

3 Vote des taux d'imposition 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 voix Contre (F. Lesca, V. Branger, R. Laharie, S. Raphanel) et 2 Abstentions (J. Saubes, D. Lapierre).

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, et par conséquent de maintenir en 2016 les taux adoptés depuis 2010 (voir tableau ci-dessous).

À noter que l'augmentation des bases d'imposition est essentiellement due à la progression de la population à Ondres. ■

Taux d'imposition 2016

	Bases prévisionnelles	Taux 2016	Produit attendu
Taxe d'habitation	7 286 000	20.86	1 519 860
Taxe Foncier Bâti	4 405 000	31.61	1 392 421
Taxe Foncier Non Bâti	49 000	60.35	29 572
			2 941 853

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Constitution d'un groupement de commande pour la fourniture de repas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE de procéder à la constitution d'un groupement de commandes, regroupant le Centre Intercommunal d'Action Sociale et les communes de Saint-Martin-de-Seignanx et d'Ondres, afin de procéder à la passation d'un marché public de prestation de service, en vue de la production et de la livraison en liaison froide de repas sur site ou à domicile.

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes.

PRÉCISE que le Président du C.I.A.S. est le coordonnateur du groupement.

DÉSIGNE pour représenter la commune d'Ondres dans le groupement Marie-Hélène Dibon comme titulaire et Jean-Michel Mabillet comme suppléant.

Les communes d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx et le CIAS posent la première pierre de la mutualisation dans le Seignanx. En effet, ces trois collectivités ont pour mission de servir des repas soit aux enfants (crèches et service péri-scolaires) soit aux personnes âgées (service de maintien à domicile). Ces trois collectivités sous-traitent la production de ces repas.

En groupant leurs commandes, le marché avoisinera les 570 000 €. Ainsi, tout en maintenant le niveau de qualité pour chacune des entités, l'objectif est de pouvoir fixer le prix des prestations et ce pour trois ans. La procédure est certes plus complexe, mais elle n'est plus réalisée par la commune, elle est le fait d'un employé de la communauté de communes spécialement formé pour ce type d'exercice.

Ainsi, grâce à cette action de mutualisation, la commune d'Ondres est doublement gagnante. Elle réalisera des économies sans baisser le niveau de service rendu aux administrés et le personnel municipal pourra se concentrer sur son cœur de métier.

Ce type d'action de mutualisation va être développé avec la plupart des communes



du Seignanx pour acheter en commun les fournitures scolaires et administratives. À l'avenir ce sont les fournitures et les investissements des services techniques que souhaitent mutualiser les élus des communes concernées. Seule la commune de Tarnos a fait le choix de ne pas participer à cette mutualisation.

2 Demande de subventions pour la réalisation d'un city stade

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 6 abstentions (F. Lesca, V. Branger, R. Laharie, J.C. Bisone, J. Saubes, D. Lapierre) :

AUTORISE Monsieur le maire à solliciter les différents « financeurs », Etat, C.A.F., pour subventionner le projet de city stade.

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la majorité avait prévu la réalisation d'une aire multi-sports à destination des adolescents de la commune. En mars, les élus ont voté un montant prévisionnel de 70 000 € dans le cadre du budget primitif 2016. En parallèle, le dossier a

été confié aux membres du Conseil des Jeunes qui ont défini les caractéristiques du city stade qu'ils souhaitent. Ils ont aussi choisi le lieu de l'implantation de cet équipement : à proximité de Dous Maynadyes. Ainsi le budget approximatif a été précisé.

L'étape actuelle consiste à solliciter les financeurs potentiels pour boucler le plan de financement de ce nouvel équipement pour la commune. Si les financeurs répondent positivement, la commune pourra y adjoindre un espace pour la pratique du skate et un boulo-drome en faisant ainsi un véritable espace de loisirs intergénérationnel.

L'étude détaillée et le chiffrage précis ont été confiés au maître d'œuvre du quartier touristique. Les travaux démarreront après l'été.

Suite aux délibérations de ce Conseil municipal du 29 avril 2016, Dominique Lapierre, élu du groupe d'opposition Gauche alternative, a démissionné du Conseil municipal. Il est désormais remplacé par Gilles Baudonne. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Eco-Quartier des Trois Fontaines : quitus de la mission de SATEL pour l'élaboration du dossier de création de la ZAC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 20 voix pour et 7 abstentions (Jean-Charles Bisone ; Valérie Branger ; Rémi Laharie ; Françoise Lesca ; Sylvie Raphanel ; Gilles Baudonne ; Jean Saubes)

DONNE quitus à la SATEL pour le mandat qui lui avait été confié par convention approuvée par délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2009.

Depuis 2009, la SATEL (société d'économie mixte portée par le Conseil Départemental des Landes) assiste la commune pour le projet d'Eco-quartier des Trois Fontaines. Depuis le début de l'année, le projet est passé en phase plus opéra-

tionnelle avec le recrutement de la SATEL désormais en tant qu'aménageur de l'Eco-quartier. Dorénavant, c'est l'aménageur qui assume tous les coûts de l'opération, dont les frais d'études avancés par la commune qui ont été réalisés depuis six ans. Le montant de ces frais s'élève à 201 721,96 €. Le quitus donné à la SATEL va permettre à cet organisme de rembourser ces frais à la commune. La commune est désormais propriétaire des terrains, l'aménageur rédige le dossier de réalisation du quartier qui précise le projet. La phase concrète du projet va pouvoir démarrer en fin d'année. Cet Eco-quartier, dont la construction s'étalera sur 6 ans, proposera 500 logements dont 30 % en locatif social, 15 % en accession sociale et 15 % en prix maîtrisés. Par ailleurs, ce quartier disposera d'un tiers d'espaces publics. Quand on

sait les besoins du territoire en logements à prix accessibles, il est grand temps que ce projet voit le jour.

2 Avis sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 20 voix pour, 2 voix contre (Gilles Baudonne ; Jean Saubes) et 5 Abstentions (Jean-Charles Bisone ; Valérie Branger; Rémi Laharie ; Françoise Lesca ; Sylvie Raphanel)

DONNE un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx tels que ci-après annexés.

Pour se conformer à la loi NOTRE d'août 2015 qui modifie l'organisation des compétences des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Seignanx a voté une modification de ses statuts qui doit recueillir l'avis des conseils municipaux du territoire.

Ces modifications portent essentiellement sur la confirmation des compétences aménagement du territoire, économie et tourisme de la Communauté.

Mais les élus communautaires ont aussi souhaité apporter des modifications qui renforcent les liens entre les communes du Seignanx. Il s'agit de transférer la compétence « vélo » pour développer le réseau de pistes cyclables. Les élus communautaires souhaitent rédiger un schéma culturel communautaire pour harmoniser les politiques culturelles des communes. La volonté est la même en ce qui concerne la Petite Enfance. Enfin, les élus ont pour volonté de piloter un véritable Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dont l'objectif est la mutualisation des actions en matière de prévention de la délinquance juvénile.

La loi NOTRE est une étape supplémentaire en matière d'intercommunalité. La mutualisation est l'avenir des communes pour maintenir et étoffer le service public de proximité rendu aux administrés. Il faut espérer que l'ensemble des communes du Seignanx s'engage en ce sens dans l'intérêt de tous les habitants de notre territoire. ■

CÉRÉMONIE DU 8 MAI : COMMÉMORATION ET SOLIDARITÉ

Le 8 mai dernier, la municipalité et les membres des anciens combattants de la commune (FNACA) commémoraient le 8 mai 1945, date de l'armistice qui signait la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Après une messe organisée le 7 mai à 19h à l'église Saint-Pierre d'Ondres, la commémoration s'est poursuivie dimanche 8 mai au monument aux morts. Extrait du discours d'Éric Guilloteau, Maire d'Ondres : « Aujourd'hui, comme chaque année, nous nous retrouvons pour commémorer l'armistice signé le 8 mai 1945. Commémorer la fin de cette guerre, c'est d'abord rappeler la mémoire des soldats ondras, français et alliés qui ont combattu et donné leur vie pour la liberté de leurs concitoyens. [...] Mais commémorer le 8 mai 1945, c'est évidemment célébrer la paix et une date fondatrice pour la construction européenne. Aujourd'hui, il y a 71 ans que les canons se sont tus en Europe, soit une période de paix sans équivalent en Europe occidentale. [...] L'essentiel est de faire vivre une Europe de la paix à l'intérieur de ses frontières

comme au-delà. L'essentiel est de faire vivre une Europe de la solidarité entre ses membres comme avec le reste du monde. [...] Il est pourtant dramatique de constater combien de Français sont sourds aux grondements de la guerre en Syrie, en Irak ou en Afghanistan et aux cris de détresse des victimes civiles qui sont jetées sur nos côtes.

Ignorer la détresse de ces familles qui fuient la guerre pour venir se réfugier en Europe, c'est insulter la mémoire de nos parents ou grands-parents qui ont lutté, résisté pour la liberté et la paix. C'est oublier qu'Ondres, comme toutes les Landes et plus largement le Sud-Ouest, a été une terre d'accueil. Une terre d'accueil pour les républicains espagnols fuyant le régime franquiste. Une terre d'accueil pour les familles alsaciennes spoliées par l'annexion nazie. Une terre d'accueil pour les enfants juifs qui ont été cachés au milieu des pins loin de la folie d'Hitler. Une terre d'accueil pour les familles portugaises victimes de la dictature initiée par Salazar. En 2016, Ondres accueillera une famille syrienne



réfugiée politique qui est menacée par le régime de Bachar El Assad. Je veux voir dans cette modeste contribution de la commune à l'effort français de solidarité internationale, un hommage à la mémoire des ondras dont le nom vient d'être rappelé ce matin. Je veux y voir la continuité de l'histoire de notre commune, de la France de l'Europe. L'histoire doit être la mémoire collective des citoyens qui n'ont pas vécu les événements. À nous de la rappeler sans cesse, chacun à notre manière, pour éviter que les événements les plus sombres ne se répètent. Vive la République, Vive la France ». ■

LUCIEN GIUDICELLI, SOUS-PRÉFET DES LANDES, EN VISITE À ONDRES



Mercredi 4 mai, Lucien Giudicelli -nouveau Sous-préfet des Landes nommé en janvier 2016- était en visite à Ondres afin de découvrir sur le terrain la campagne de sensibilisation et de prévention des stationnements très gênants initiée par la commune. Pour rappel, du 18 avril au 9 mai dernier, la municipalité associée à la Police municipale a mené une campagne innovante visant à sensibiliser les automobilistes aux dangers représentés par les stationnements très gênants et afin de faire connaître le Décret national



de juillet 2015 portant l'amende pour ce type de stationnement à 135 euros. Sensibiliser, prévenir, plutôt que verbaliser. Voilà quels étaient les mots d'ordre de cette campagne durant trois semaines. Une initiative responsable et citoyenne, promouvant aussi les déplacements doux et le respect des piétons, qui n'a pas manqué d'enthousiasmer Monsieur le Sous-préfet, faisant le déplacement pour l'occasion. En compagnie d'Éric Guilloteau, Maire d'Ondres, de membres du Conseil municipal, de la Police muni-

cipale, de la Gendarmerie nationale ainsi que de parents d'élèves et de journalistes présents pour l'occasion, le Sous-préfet est parti à la rencontre de commerçants qui ont témoigné de leur enthousiasme face à ce projet. Ce dernier a également pu découvrir les panneaux informatifs installés dans la ville. ■





LE MAI A ÉTÉ PLANTÉ !

Comme le veut la tradition de la Maïade, que la municipalité tient à perpétuer, le Mai a été planté le samedi 30 avril dernier, dans la nuit qui précède le 1^{er} mai comme l'exige la coutume. C'est chez Éric Guilloteau, Maire d'Ondres, que ce symbolique pin des Landes est visible avec ses fines et longues épines, ses jolies fleurs roses et blanches et son écriteau où l'on peut lire « Honneur à notre Maire ». Pour ceux qui ne connaissent pas la tradition, toute landaise (mais existant aussi dans d'autres départe-

ments de France et à l'étranger, comme en Belgique notamment), le Mai est un pin coupé et décoré à l'aide de rubans et de fleurs principalement. Cette coutume est née d'influences diverses à la fois républicaines et religieuses. Elle a pour ambition de témoigner de l'estime d'une communauté, ou d'un groupe envers une personne ou un ensemble (élus locaux, jeune atteignant la majorité, passage à la retraite...). Le Mai a ainsi été l'occasion d'un temps de joie et de partage. ■

LES ESPACES VERTS FONT PEAU NEUVE

On le sait, le printemps est synonyme de renouveau, de renaissance... Le soleil revient, les journées se rallongent... Dans l'air souffle comme un parfum d'été et dans les espaces verts des nouveautés de saison font leur apparition. C'est le cas sur la RD810 traversant Ondres. Début mai, la terre excédentaire a été décaissée et les terre-pleins centraux agrémentés de nouvelles plantes. En vous baladant en centre-bourg, vous pouvez désormais admirer des Agapanthes, des Stipas, Phormiums ou encore des Carex et des Gauras. Des espèces qui n'ont pas été sélectionnées au hasard, puisqu'elles présentent les avantages de ne pas nécessiter beaucoup d'intervention

(une taille/an) et d'être peu gourmandes en eau (arrosage pendant 8 mois en goutte à goutte puis plus d'arrosage). Résultats ? Une économie en eau pour la commune et en temps pour les agents municipaux qui peuvent ainsi entreprendre d'autres chantiers et projets. Il en est de même du côté de la salle Dous Maynadyes où les équipes, après avoir ôté les bâches vertes, ont opté pour des plantes dans l'esprit du quartier : du thym, de la Ciste de Bonifacio, du Cerastium tomentosum, des Stipas et du Leymus. Désormais, couleurs et odeurs estivales vont rapidement emplir les abords de la piste cyclable et nous faire entrer du bon pied dans l'été ! ■



TRAVAUX DE NETTOYAGE ET RÉFECTION DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Courant avril et mai, des travaux de nettoyage et de réfection ont été entrepris et finalisés au sein de bâtiments communaux. Des travaux assurant ainsi la qualité et la pérennité du bâti patrimonial de la commune. Du côté de l'ancienne Poste, les agents des services techniques de la commune ont procédé à la reprise des murs en colmatant les fissures puis en peignant les menuiseries des murs et plafonds. La chaudière a également été changée et le chauffage et les sanitaires remis en état. Enfin les revêtements de sols ont été modifiés tandis que du mobilier (collecté auprès

d'Emmaüs et à Saint-Martin-de-Seignanx) a été installé en vue de l'accueil d'une famille de réfugiés. À l'extérieur, les murs et boiseries ont été nettoyés puis ces dernières repeintes. Les volets ont aussi été décapés et repeints. Du côté du Foyer Yvonne Loiseau, les équipes ont procédé dans la cuisine au lessivage des murs, à la peinture et à différentes interventions (machines, évier). La réserve, quant à elle, a été lessivée, repeinte et ses étagères réparées. À l'extérieur, les équipes ont changé les bandeaux abîmés et refait les peintures de ces derniers. ■

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

LE SEIGNANX, L'AVENIR D'ONDRES

Lors de l'été 2015, la loi NOTRE a précisé les compétences des différentes collectivités territoriales. Mme. le Préfet des Landes, s'appuyant sur cette loi, vient de dévoiler dans un schéma départemental les contours des nouvelles intercommunalités. Le Préfet des Pyrénées Atlantiques va en faire de même de l'autre côté de l'Adour. Que ce soit au travers de la loi ou par le biais des décisions des Préfets, le Seignanx sort renforcé de ces deux épisodes. N'en déplaise à certains, le débat est clos ; le périmètre de notre intercommunalité est confirmé. En ce qui concerne les compétences confiées aux intercommunalités, la loi conforte les orientations proposées dès 2014 par la majorité communautaire rassemblée autour d'Éric Guilloteau. En effet, la loi étoffe la compétence développement économique, c'était déjà le cœur des actions de la communauté. La loi impose la compétence urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal du Seignanx en gestation depuis 2013, vient d'être arrêté par le Conseil communautaire du mois dernier. C'est le premier dans les Landes. Il en est de même pour les compétences gestion des déchets, eau et assainissement ou logement. Dans tous ces domaines, comme pour la mise en œuvre d'actions de mutualisation, les élus de la majorité ont un temps d'avance dans leurs propositions. Leurs actions s'inscrivent dans le sens de l'histoire des collectivités, elles sont empreintes de bon sens : l'union fait la force. L'intercommunalité est l'avenir des communes, d'autant plus que l'État oriente davantage de subventions vers les collectivités qui mutualisent leurs moyens. À l'instar des progrès réalisés grâce à la mise en œuvre du C.I.A.S., de plus en plus de services aux administrés seront rendus par la Communauté de Communes. L'avenir de nos communes passe par le Seignanx, celui d'Ondres comme celui

des sept autres. Vouloir s'opposer à cette évolution inéluctable, c'est faire preuve d'un conservatisme coupable et coûteux pour ses concitoyens. S'afficher comme victime de l'intercommunalité, du département, de la région, de l'État, c'est une posture de facilité qui permet de s'exonérer de la recherche de toute proposition alternative. Accompagner, anticiper, participer à la mutualisation intercommunale est la seule façon responsable de s'investir au service de ses concitoyens. C'est dans cet état d'esprit que les élus de majorité ondraise construisent les projets pour la commune : Le Seignanx est l'avenir d'Ondres. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

1789 : ABOLITION DES PRIVILÈGES ET PURTANT...

En ces temps de défiance à l'égard de la classe politique, on constate que les dysfonctionnements endémiques puisent leur source à l'échelle locale.

En effet, le clientélisme pollue tous les niveaux de la vie politique et l'État de droit, fondement de nos institutions, s'est progressivement converti en État de passe-droits.

A ce titre, tout ce qui touche à l'urbanisme constitue un domaine vulnérable :

permis de construire, expropriations, ventes et achats de terrains, modifications du PLU, autant de dossiers exposés aux risques de dérives.

Force est de constater que sur notre territoire, le traitement accordé aux divers dossiers est loin d'être équitable. Lorsque à ce sujet, on interpelle notre maire, sa réponse est édifiante : «certains savent mieux négocier que d'autres». Ondres, la commune où tout est négo-

cialable, il suffit d'avoir les bons codes ! Il est regrettable qu'au sein d'un tel système, les plus vulnérables soient ceux qui naïvement sont prêts à "gober" les arguments les plus fallacieux et que les plus pugnaces doivent souvent passer par les tribunaux pour se faire entendre. Rappelons s'il en est besoin, que la somme des intérêts particuliers n'a jamais constitué l'intérêt général. ■

J. Saubes, G. Baudonne.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

ONDRES SUPER STATION TOURISTIQUE ! QUANTITÉ OU QUALITÉ ?

Signature de l'acte de vente des terrains, pour la construction des « allées shopping »

Ouverture des commerces les dimanches. Toujours plus...

Création d'un cœur de quartier touristique, avant même de prévoir la relocalisation des associations utilisatrices de cet endroit

Aménagement de la plage : les travaux doivent continuer en octobre (mais pas de ligne budgétaire inscrite au budget)

Verbalisation à outrance en cas de

stationnement gênant, oui mais pas de création de places

Nous votons contre un taux d'imposition qui ne baisse pas, il n'a pas tenu compte de la TEOM

Malgré tout, un emprunt de 1 160 000,00 euros

Que fait-on pour le bien être des Ondrais ?

Après la création d'un bassin de rétention et le défrichement d'un hectare de forêt pour la bonne cause on prévoit maintenant de commencer des travaux

d'extension du réseau d'assainissement avenue Jean Labastie. Mais il n'est pas prévu d'enfouissement des lignes téléphoniques, ni d'aménagement de trottoirs. Facile de dire que c'est l'opposition qui bloque le projet. Ce qui est dommage c'est de faire ses travaux nécessaires pour les riverains, pour lesquels nous avons toujours été d'accord, mais pas de les faire à moitié. ■

F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, S. Raphanel, R. Laharie.

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.



DOSSIER : UN ÉTÉ À LA PLAGE D'ONDRES

ÉDITORIAL

Le tourisme, activité économique essentielle pour Ondres



Les beaux jours arrivent, comme tous les ans, la commune se prépare à accueillir les touristes qui viennent profiter de la douceur de vivre estivale à Ondres. Et si on jette un œil du côté des réservations chez les hébergeurs, les touristes seront encore nombreux cet été à Ondres. Afin de ne pas perturber cette saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices, les importants travaux de réaménagement du plan plage débuteront à la sortie de l'été. En attendant, le secteur de la plage va connaître tout de même quelques

nouveautés. Et c'est sans doute les adolescents qui seront les plus réceptifs à ces innovations.

Côté services ; grâce à un partenariat avec le SYDEC, nous proposerons dans un avenir proche une connexion wifi haut débit gratuite. Des casiers sécurisés pour laisser ses effets personnels avec possibilité de recharger les téléphones seront mis à disposition dès le début de la saison estivale.

Dans un autre registre, grâce au sable qui est revenu sur la plage et à l'intervention conjointe de l'O.N.F et des services de la commune, la dune retrouve son aspect initial. Mais il faut rappeler encore et toujours qu'elle reste fragile et qu'il ne faut pas la piétiner...

En ce qui concerne la surveillance de la baignade ; engagés par ailleurs, les CRS MNS seront moins présents cet été. Ainsi, le chef du Poste de secours pendant les 2/3 de la saison sera un agent municipal bien connu des enfants et des jeunes d'Ondres : Christophe Casbas. Animateur du centre de loisirs l'hiver, il était déjà nageur sauveteur à la plage

depuis plusieurs saisons. Il sera entouré par une équipe de sauveteurs civils plus étoffée qu'à l'habitude.

Si on ajoute à cela que l'Office de tourisme du Seignanx est aussi en ordre de marche et que les associations de la commune (Comité des fêtes, Foyer, A.S.O., U.S. Larrendart, etc.) peaufinent la préparation de leurs animations estivales, il ne nous reste plus qu'à espérer une météo clémente...

Enfin, il faut rappeler, s'il en était encore besoin, que c'est grâce aux recettes générées par l'activité touristique que la commune peut investir et entretenir des équipements et lieux publics qui profitent à tous les Ondrais. Si l'on devait avoir une vision uniquement budgétaire de l'activité touristique, on constaterait que ce sont les touristes qui payent pour les Ondrais et non l'inverse. Il ne me reste donc qu'à souhaiter une belle saison aux professionnels du tourisme et plus largement un bel été à tous. ■

Éric Bessé

Adjoint au développement touristique



SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT...

Le plaisir de la plage, en toute sécurité !

À Ondres, la surveillance de la plage a lieu durant les trois mois de la saison estivale, du 18 juin au 18 septembre inclus selon des horaires distincts en fonction des périodes :

- Du 18 juin au 5 juillet de 12 h à 18 h 30
- Du 6 juillet au 31 août de 11 h à 19 h
- Du 1^{er} septembre au 18 septembre de 12 h à 18 h 30

Vous pouvez ainsi profiter des plaisirs de la plage, en toute sécurité. De plus, pour parfaire la connaissance de chacun en matière de législation liée à l'usage de la plage (baignade autorisée ou non, etc.) et de présenter clairement les différentes zones, la commune s'est dotée cette année de tous nouveaux panneaux d'information. Le premier vous rappelle les horaires de surveillance de la baignade, la qualité des eaux de bai-

gnade et mentionne les interdictions (chiens, sauts depuis la dune...). Le second indique les relevés du jour (températures, marées...), rappelle les différents drapeaux et indique quotidiennement les zones dédiées à la baignade et celles, par exemple, dédiées au surf. En matière de sports aquatiques de glisse (bodyboard, surf...), il est important de rappeler que l'océan est une richesse n'appartenant à personne. Le fair-play est donc de rigueur afin que chacun puisse apprécier nos belles vagues landaises. Enfin, le dernier panneau du Poste de secours vous donne accès aux trois arrêtés municipaux régissant le fonctionnement de la plage d'Ondres. Une somme d'informations importantes pour un été agréable et serein côté océan ! ■

Des eaux de baignade de qualité

Sur les trois dernières années, les eaux de baignade de la commune ont été classées comme excellentes. Durant la période estivale, la surveillance de la qualité de l'eau s'accroît et cette dernière est analysée deux fois par semaine durant les mois de juillet et août. Ces contrôles ont lieu le lundi ou le mardi à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé et le jeudi dans le cadre de l'autocontrôle diligenté par la commune et le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades des Landes. Les analyses et le suivi sont ensuite assurés par le laboratoire départemental des Landes. Pour votre information, un registre du détail des analyses est consultable en mairie. Pendant les mois de juillet et août, les résultats sont aussi reportés sur le site internet de la commune. ■

Dix nageurs sauveteurs civils et des CRS pour vous protéger



Pour vous protéger durant cette saison estivale 2016, ce sont cette année dix nageurs sauveteurs civils ainsi que des

CRS qui travailleront au sein du Poste de secours de la plage d'Ondres. Il s'agit d'équipes mixtes avec deux femmes parmi ses membres. Tous sont titulaires de qualifications permettant d'assurer la surveillance de la baignade ainsi que de diplômes de secourisme. Chacun a, également, validé son stage en mer avec les CRS. Les CRS seront, de leur côté, présents à la plage du 20 juillet au 22 août. L'équipe de nageurs sauveteurs civils est, quant à elle, composée d'un permanent chef de Poste, Christophe

Casbas, agent de la municipalité ainsi que d'un adjoint au chef de Poste. Tous deux seront présents durant les trois mois de la surveillance de la plage (pour rappel du 18 juin au 18 septembre). À leurs côtés, cinq autres nageurs sauveteurs civils seront présents pendant trois mois puis trois autres sauveteurs sur place du 1^{er} juillet au 31 août. Pour votre information, notez qu'un DSA (Défibrillateur Semi-Automatique) est disponible sur place pendant les heures de surveillances. ■



INFORMATIONS PRATIQUES ET ESTIVALES

Les navettes gratuites de la plage redémarrent le 6 juillet

À partir du mercredi 6 juillet, les navettes gratuites de la plage (assurées par les bus de la RDTL) reprennent du service ! Elles circulent tous les jours de la semaine de 11h à 20h (à partir de 10h le dimanche dans le sens plage - centre bourg) et ce jusqu'au 31 août. Deux navettes sont à votre service sur l'ensemble de la période : l'une qui relie la plage au stade municipal et inversement. L'autre dont

le tracé s'étend de la plage au parking de l'école maternelle (centre bourg). Une troisième navette plage-stade est également mise en place au cœur de l'été, du 23 juillet au 21 août. Toutes circulent très régulièrement, notamment au rythme d'un passage chaque dix minutes pour la ligne plage-stade municipal. À noter que la ville de Saint-Martin-de-Seignanx met également en place une navette gra-



tuite qui relie ladite commune à la plage d'Ondres. ■

Des « animations prévention sport plage » au programme de l'été !

Durant toute la saison estivale, à la plage d'Ondres, les Ondrais comme les touristes ont rendez-vous avec les « animations prévention sport plage ». Mises en place par la Direction Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport ainsi que la Police municipale, ces interventions s'adressent aux enfants et adolescents, et auront lieu au rythme d'une édition

par semaine. Elles sont permises grâce au financement obtenu via le dispositif MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue Et les Conduites Addictives). Leur ambition ? Prévenir la délinquance et les dérives addictives via la pratique sportive et des ateliers de prévention ! L'équipe d'animation de la ville mettra tout son savoir-faire en

œuvre auprès de la jeunesse pour faire de ces animations de véritables temps forts de l'été pour les plus jeunes. Ce projet fait également écho à la future labellisation du Point Information Jeunesse (PIJ) de la commune. Retrouvez prochainement le programme de ces rendez-vous sur le site internet de la ville (www.ondres.fr). ■

Respectons tous la dune !



À l'approche de l'été, si vous vous promenez du côté du cordon dunaire ondrais, vous allez voir apparaître une nouvelle signalétique incitant à la protection de notre chère dune ondraise. Il est vrai que s'adonner à la marche dans ce cadre sauvage et naturel, à mi-chemin entre l'étendue bleutée de l'océan et les dégradés de verts de la forêt, a quelque chose d'appréciable... une respiration dans le quotidien. Mais ces excursions pédestres ne sont pas sans conséquences, et les méfaits assurément plus importants que les vertus ! La dune est fragile et son piétinement incessant peut accélérer son érosion. Elle regorge de plantes rares et

propres à cet espace, des plantes que nos pas dégradent. De plus, le cordon dunaire constitue l'habitat naturel du lézard ocellé, une espèce dont les chiens sont friands et qui ne vit que dans cet habitat protégé. Enfin, pour préserver cette zone fragile, des plantes dunaires ont été semées en 2015 par les enfants de l'école d'Ondres, des semis qui ne demandent qu'à pousser. Nos balades et jeux de plein air hors des cheminements mettent en péril, à terme, la dune et l'habitat qu'elle offre au lézard, ainsi que le travail mené avec implication par les enfants. Soyons responsables, respectons tous la dune en restant sur le sentier ! ■



LES NOUVEAUTÉS 2016

Une nouvelle caméra, rotative, à la plage

Le site internet de la commune propose à ses visiteurs une caméra permettant de voir toute l'année et à toutes heures un pan de la plage d'Ondres. Un outil apprécié des usagers et touristes de passage, pour lesquels la commune va désormais plus loin. À partir de cet été 2016, vous aurez accès à partir du site internet de la commune aux images émises par une nouvelle caméra, rotative celle-ci. C'est désormais 180° de vision de la plage qui

vous est offert par le biais de la technologie développée par Viewsurf. Un outil pratique pour observer les vagues en prévision d'une session de surf, afin de voir les conditions avant de venir sur place ou encore pour découvrir la plage. Pour la municipalité, ce nouvel outil -qui filme aussi la dune- permettra également de garder des archives imagées et de pouvoir observer l'éventuelle érosion ou avancée du cordon dunaire ondras. ■



Un 4x4 spécialement adapté au secourisme côtier



Autre nouveauté de cette année à Ondres : la municipalité dispose désormais d'un 4x4 pour son équipe de nageurs sauveteurs ! Un achat durable et pérenne là où, jusqu'à présent, le véhicule était loué pour la période de surveillance de la plage. En prime, il a été tout particulièrement aménagé au regard des besoins des équipes de secours par les services techniques de

la commune. Il s'agit d'un 4x4 d'occasion, un Toyota Hilux turbo diesel que vous croirez cet été sous le soleil ondras ! Il possède des pneus à gomme dure afin d'éviter le gonflage et le dégonflage et a également été équipé d'une galerie adaptée contenant notamment un dévidoir à filins, des supports pour le secours, des haut-parleurs, des panneaux, etc. ■

Une plage pratique et connectée !

Lorsque nous nous rendons à la plage seul ou même à deux, à Ondres ou ailleurs, nous sommes tous confrontés à plusieurs problématiques : où mettre ses affaires le temps de la baignade ? Comment ne pas s'embarrasser de tous ses effets sur le sable ? Comment partager ses photos de vacances depuis sa serviette ? Ou encore, comment faire pour filmer les châteaux de sable du petit dernier sans risquer la panne de batteries sur le smartphone ? Eh bien, cette année, à la plage d'Ondres, ces questionnements appartiennent au passé ! En effet, grâce à un partenariat passé avec

la société Mon Casier, vous aurez cette année accès à des casiers de plage, 36 au total. De deux formats différents, petit ou grand, ils vous permettent de laisser votre portefeuille et de petits effets personnels tout comme un casque de moto. Proposés à 1 et 2 €, selon la taille, ils fonctionnent avec un simple monnayeur qui vous permet de récupérer la clé pour une heure comme pour la journée. Ce dispositif met aussi à votre disposition des casiers-bornes de recharge de mobiles. Le principe est le même, à la différence que des câbles adaptés aux marques de téléphones les

plus courantes permettent de recharger les batteries de votre smartphone à l'énergie solaire, et ce pour 2 €. Pratique ! Ces différents casiers seront accessibles du 18 juin au 18 septembre, période de surveillance de la plage, aux horaires de ladite surveillance. Celui qui n'aura pas d'horaires, par contre, c'est le wifi haut débit qui sera prochainement installé à la plage. Mis en place par la société Nomosphère, mandatée par le Sydec, il vous permettra dès cette année -nous l'espérons- ou d'ici 2017, d'avoir accès gratuitement à internet depuis votre smartphone... rechargé ! ■

LE NOUVEAU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE SIGNÉ



Vendredi 29 avril, le nouveau Contrat Enfance et Jeunesse a été signé à Ondres en présence notamment d'Éric Guilloteau, Maire d'Ondres, de Marie-Hélène Dibon, Adjointe à l'Enfance

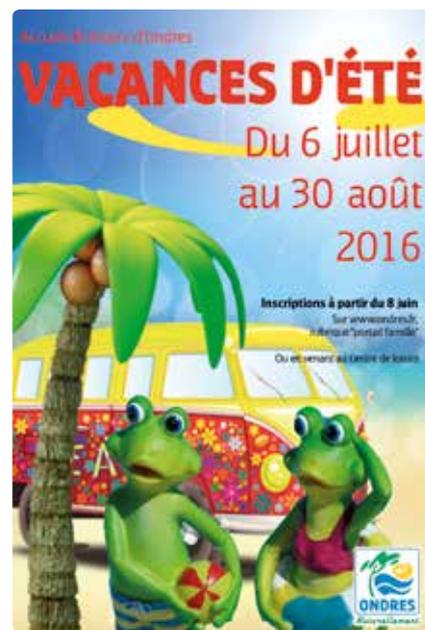
et l'éducation et la jeunesse, de Frédéric Lucbernet, Directeur du service éducation enfance jeunesse et sport, de Mme Hajji, Présidente du conseil d'administration de la CAF ainsi que de nombreux autres partenaires. Le précédent contrat étant arrivé à son terme, la municipalité a ainsi souhaité le renouveler. Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la municipalité d'Ondres dont l'ambition est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans sur la commune, une priorité pour la municipalité. Sur le terrain,

ce partenariat contractualise une capacité d'accueil des différentes structures éducatives. Entités au sein desquelles les équipes ont à cœur de proposer des activités socio-culturelles représentant des facteurs d'épanouissement pour les enfants et les jeunes. Autant d'actions qui favorisent l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation. Au total, quelque 210 000 euros sont alloués par an en plus du versement de la prestation de service ordinaire, permettant ainsi un maillage complet de la jeunesse ondraise, levier de développement à l'échelle du territoire. ■

CENTRE DE LOISIRS : CAP SUR UN ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS !

L'été 2016 s'annonce riche en activités au sein du Centre de loisirs d'Ondres dont l'accueil des enfants débute le mercredi 6 juillet pour se clore le mardi 30 août. Figurent tout d'abord au programme des activités de découverte qui permettront à vos enfants de s'initier à une pratique sportive, d'expression ou de réalisation manuelle. Puis, afin de favoriser leur facilité d'adaptation en groupe, ils seront invités à participer à des projets partagés. Comme à l'accoutumée, des sorties et séjours sont aussi prévus et proposeront aux enfants d'utiliser les différents sites qu'offre la commune (plage, forêt, lac, piste cyclable...). Au menu : construction de cabanes en forêt, grands jeux sur la plage ou en forêt, organisation de randonnées pédestres, en vélos ou en rollers voire sorties à la piscine. Pour les plus jeunes (8-10 ans) et aussi pour les plus petits (5-7 ans), des mini-séjours de

3 jours seront aussi proposés. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 8 juin et ce jusqu'au vendredi 1^{er} juillet, dans la limite des places disponibles. Elles se font via le portail famille (l'inscription sera définitivement prise en compte lorsque votre demande passera verte). À noter : les annulations se font via le portail ou uniquement par email. Les inscriptions se font aussi au Centre de loisirs sur les horaires d'ouverture en remplissant le dossier d'inscription (permanence entre le 13 et le 17 juin 2016 au Centre de loisirs en face de l'école maternelle de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30 sinon tous les matins auprès du service des affaires scolaires à la mairie). Enfin, notez qu'en cas d'effectifs complets, vous pouvez contacter le Directeur du Centre afin d'étudier une solution. À retenir : le Centre sera fermé les 14 et 15 juillet, ainsi que les 15 et 31 août. ■



LA RENTRÉE 2016 AURA LIEU LE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Pour nos « petites têtes blondes » (ou brunes d'ailleurs), la rentrée dans les écoles de la commune se fera le jeudi 1^{er} septembre prochain. Les inscriptions se font directement en Mairie, auprès des Affaires scolaires, avec le livret de famille et un justificatif de domicile. La seconde démarche se fera le jour de la pré-rentrée dont la date vous sera prochainement communiquée sur le site internet de la ville. Notez qu'au-delà de ce délai il n'y aura pas d'inscription en cours d'année, hormis pour les enfants dont les parents

peuvent justifier d'une installation sur la commune ultérieure à la date de rentrée scolaire. Enfin, les enfants nés en 2014 seront admis en maternelle dans la mesure des places disponibles. Du côté des inscriptions aux activités péri et extra scolaires, une permanence se tiendra au Centre de loisirs du 13 au 17 juin, de 8 h à midi et de 14 h à 18 h 30. Suite à la rentrée scolaire, les Rencontres de la communauté éducative se tiendront à nouveau à Ondres et sont prévues le vendredi 23 septembre prochain. Elles permettront

à chacun de rencontrer l'ensemble des personnels travaillant dans toutes les structures éducatives de la commune. Du côté des vacances, cette année les congés de Toussaint débiteront le jeudi 20 octobre pour se clore le mercredi 2 novembre inclus.

Calendrier des vacances scolaires à Ondres (zone A) :

Noël : 18 décembre au 2 janvier inclus / Février : 19 février au 5 mars 2017 / Avril : 16 avril au 1^{er} mai 2017 / Été : à partir du 9 juillet 2017. ■

FESTI'MAI : VIVEMENT L'ANNÉE PROCHAINE !



Le rideau est tombé sur cette 19^e édition du Festi'Mai, festival pluridisciplinaire organisé par la Communauté de Communes du Seignanx ! Et le moins que l'on puisse dire c'est que cette édition aura, à nouveau, été une belle réussite avec de beaux moments offrant la part belle aux arts vivants. Ainsi, l'ensemble des spectacles a fait salle comble, mêlant à la fois un public d'habitues qui semblent apprécier -éditions après éditions- les choix

de programmation de l'événement, des publics venus du Seignanx et d'ailleurs également... Preuve s'il en est du rayonnement désormais acquis par le Festival. Un intérêt croissant assurément servi par l'éclectisme de la programmation pensée pour tous les publics. On retiendra ainsi de cet opus 2016 quelques temps forts : la venue du Sous-préfet des Landes, Lucien Giudicelli, à Saint-André où les spectateurs ont découvert un « Fabrice Luchini » criant de vérité dans « Fabrice Luchini & moi » écrit et interprété par Olivier Sauton (même sans parole on aurait cru voir le célèbre homme de théâtre) ; à Biarrotte le public commentant le spectacle « Audessus de la mêlée » de Cédric Chapuis comme l'on commente un véritable match de rugby ou encore ces silences, à Biaudos, qui montraient à quel point le public était captif, touché et, enfin, ces scènes d'improvisation durant le spec-

tacle de Garnier et Sentou, à Ondres. De beaux moments de spectacle vivant, pour une édition en forme de réussite grâce au talent des artistes et à l'implication des techniciens qui transforment des lieux improbables en salle de spectacle, grâce à tous les services et élus des communes du Seignanx ainsi qu'à celle de Céline De Barros, chargée de mission culturelle à la Communauté de Communes. Vivement l'année prochaine ! ■



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : DE L'IDÉE À L'ACTION



Malheureusement comme l'on pouvait s'y attendre, le conflit syrien s'enlise.... Animés par d'autres préoccupations, les dirigeants des grandes puissances mondiales n'arrivent toujours pas s'entendre pour proposer une solution concertée aux belligérants. Pendant ce temps, les victimes civiles du conflit s'accumulent, que ce soit en Syrie, dans les camps de réfugiés des pays périphériques ou au fond de la Méditerranée. Cette situation dramatique avec ses causes profondes a très bien été expliquée par

Salim Chena (enseignant chercheur à l'I.E.P. de Bordeaux) lors de la conférence organisée par la Communauté de Communes du Seignanx le 23 mai dernier. Heureusement, pour certaines familles, une lueur d'espoir est en train de naître grâce à la mise en application des engagements des états européens qui consistent à accueillir des réfugiés politiques victimes de cette guerre civile. C'est dans ce cadre que, dès l'automne 2015, le Seignanx s'était inscrit en proposant d'accueillir deux familles dans des logements provisoires rénovés par les communes de Saint-Martin-de-Seignanx et d'Ondres. À l'automne, c'est 20 communes des Landes qui s'étaient portées candidates ; seule la Communauté de communes du Seignanx avait proposé une réponse collective permettant d'associer au projet de multiples acteurs à l'échelle de son territoire.

Aujourd'hui seulement sept collectivités ont pu concrétiser leur offre, dont le

Seignanx avec ses deux logements. Finalement le Seignanx n'accueille qu'une famille mais qui est composée de neuf personnes (2 parents et 7 enfants). Les parents et les plus jeunes enfants sont accueillis à Ondres, les trois enfants plus âgés (plus de 20 ans) sont hébergés à Saint-Martin-de-Seignanx. Après avoir connu les affres de la guerre, cette famille va pouvoir tenter de se reconstruire. Après une période d'acclimatation, accompagnés par les différents services des collectivités locales et les associations du Seignanx, le père ingénieur pourra rechercher un emploi, les jeunes pourront reprendre des études. Les enfants retrouveront plus rapidement le chemin de l'école, du collège ou du lycée qui sont de réels facteurs d'intégration. Le Seignanx terre d'accueil depuis toujours montre encore une fois qu'il est capable de se mobiliser pour que vive l'idée de solidarité internationale en complément des solidarités plus locales. ■

Consultation du PLUI

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est consultable sur le site de la Communauté de Communes du Seignanx (www.cc-seignanx.fr) rubrique « Aménagement de l'espace ». ■

LE CSO DANSE ET ZUMBA NOUS FAIT SON CINÉMA LES 11 ET 12 JUIN !

Comme de coutume chaque année au mois de juin, les élèves des cours de danse modern'jazz du Club Sportif Ondrais (CSO) investissent les planches de la salle Capranie pour y présenter leurs spectacles ! Nouveautés cette année : des chorégraphies de classique et de zumba seront aussi au

programme ! Emmenés par leur professeure Laetitia Aroztegui, tous les membres de l'association pratiquant de la danse - des enfants de maternelle aux adultes en passant par les primaires et les adolescents- vous donnent rendez-vous le samedi 11 à 20 h30 ainsi que le dimanche 12 juin à 19 h30. Au

programme, un spectacle différent les deux soirs autour de la thématique hautement inspirante du cinéma. Pas moins de 15 tableaux nécessitant quelque 500 costumes s'enchaîneront sur scène, mettant à l'honneur les danses et, surtout, le travail passionné entrepris toute l'année ! Entrée libre. ■

ANIM'ONDRES : LES FÊTES APPROCHENT À GRANDS PAS !



Cette année, les Fêtes d'Ondres se dérouleront du 24 au 27 juin. Au programme, animations festives, convivialité et bonne humeur seront toujours au rendez-vous avec, à noter, plusieurs nouveautés pour encore et toujours dynamiser nos fêtes traditionnelles. Du côté des nouveautés de cette année : vendredi soir, lors de l'ouverture des fêtes au fronton municipal, le tout premier concours de Miss Ondres sera organisé, parrainé par le sosie officiel de Gene-

viève De Fontenay ! Pour y participer, les candidates doivent nous contacter par mail à animondres@laposte.net avec à la clef de nombreux lots à gagner. Ce même soir, pour le plus grand plaisir des fans de rugby, la finale du Top14 sera retransmise dans la salle Capranie ! Samedi soir : un nouveau repas pour 15 € vous sera proposé avec le menu suivant : Jambon de Bayonne, Melon - Polenta, Magret (sauce fruits rouges) - Tomme de vache, Pastis landais - Café - Diges-

tif / Service unique - Réservations par téléphone au 07 85 30 17 59. Selon le parcours de l'Equipe de France de Foot à l'Euro, le match de la France sera retransmis lors du repas dans la salle Capranie. À noter le concert du samedi soir en avant-première dans le Seignanx avec le Groupe Kimbala : un univers sonore éclectique, des styles contondants tels le rock, le ska et le punk cohabitent avec la salsa, la cumbia et le reggae. Dimanche matin : dès 8h, le comité des fêtes relance le réveil des quartiers en défilant toute la matinée sur son char dans la ville. Des pauses conviviales seront effectuées dans certains quartiers afin de petit-déjeuner avec les Ondrais désireux de participer eux aussi à ce réveil des quartiers. Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité du comité des fêtes via le compte facebook : Anim Ondres. Le Comité des Fêtes d'Ondres vous souhaite de bonnes fêtes en espérant vous y voir nombreuses et nombreux !!! ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Autrefois la Mayade à Ondres était marquée par le Bal des conscrits (les mayés), et le Mai qu'on plantait chez les gens qu'on voulait honorer. Si le Mai est toujours décoré et planté avec autant de passion, les bals ont disparu, mais la tradition, grâce à ECLAT, est à peu près maintenue, le bal étant remplacé par la

soirée cabaret, festivité plus adaptée à l'âge « plus avancé » des « Eclatés ». Ce 30 avril, donc, près de 200 personnes ont assisté à la soirée cabaret, où la part faite aux « théâtraux », chanteurs, musiciens et danseurs locaux était encore bien belle. Coup de béret particulier aux jeunes musiciens du CAEM de Boucau qui ont même eu droit à un rappel... Après un concert des Cantayres à la MAPAD de Tarnos le 14 juin, la prochaine manifestation d'ECLAT aura lieu le dimanche 19 juin pour la Fête de la musique où ne se produiront encore que des artistes locaux, ceux qui n'avaient pu participer à la soirée cabaret (M'Nawa, la Maison Dakoté, chœur d'hommes Eskay, Banda

des Chaouches padère, Cantayres, Black hats...). Le spectacle sera toujours gratuit, bien évidemment. On retrouvera le Chœur d'hommes pour la messe des Fêtes de Ondres, fêtes à laquelle participeront aussi les Quilhayres qui ont animé récemment la journée gasconne de St Martin de Seignanx... St Martin où les « jazzies » auront participé en musique, le 4 juin, à la Journée nationale « Rencontres au jardin »... Puis viendra l'été avec l'omelette aux piments des Marchés du Terroir (8 juillet), les Casetas (13 juillet), les soirées Tourisme en espace rural (21 juillet et 18 août), le concert basque à l'église (11 août)... Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com. ■

L'APE-FCPE VOIT « VERT »



L'Association des parents d'élèves d'Ondres (APE-FCPE) est constituée d'une équipe de parents, conviviale et dynamique, qui s'active toute l'année pour organiser des animations afin de récolter des fonds, reversés aux écoles, qui financent les projets pédagogiques des équipes enseignantes. Outre être

une association de proximité qui développe et privilégie les partenariats locaux, être une structure connectée qui cible sa communication sur internet et les réseaux sociaux (tout en étant par ce biais-là en adéquation avec la politique environnementale de la commune), elle est aussi une entité impliquée qui adopte

des gestes écoresponsables lors de ses manifestations. « Penser global, agir local », cette citation de René Dubos, est désormais leur marque de fabrique. En effet, l'APE - FCPE se soucie de son impact sur l'environnement et a, dans ce sens, entrepris un ensemble d'actions : mise en place du tri des déchets lors des manifestations. Poubelles carton, verre et plastique sont de sortie ! De plus, une attention particulière est portée sur les achats de vaisselle jetable (cf. article « écogeste » page 6) : des assiettes et des plateaux repas en pulpe végétale biodégradable, des gobelets à café en carton recyclable ... et l'utilisation de gobelets en plastique réutilisables fournis par la commune. Des initiatives « vertes » à saluer ! Plus d'infos sur l'association sur <http://apeondres.fr/>. À noter que l'APE-FCPE participera à la Fête du centre de loisirs, le 10 juin, ainsi qu'à la Fête des écoles, le 18 juin prochain. ■

FEPO : BIENTÔT LA SAISON ESTIVALE !



Comme chaque été, à partir du lundi 11 juillet, le Foyer avec l'A.S.O contribue à l'animation de la commune en soutenant l'association Maripose de St-Sever qui organisera cette année dix courses landaises tous les lundis de juillet et août, dans les arènes du stade. La grande nouveauté de cette année sera la participation d'une nouvelle ganaderia dont la réputation n'est plus à faire dans les Landes : la Ganaderia Dargelos et sa célèbre Cuadrilla. Nous aurons l'occasion d'assister à un nouveau spectacle, avec de nouveaux « Coursayres » dont écarteurs et sauteurs auront à cœur

d'exprimer leurs talents de professionnels mis en valeur par des « coursières » de qualité.

Le FOYER a des fourmis dans les jambes

La section seniors organise du 22 au 25 mai, un voyage en Camargue ; le 8 juin une sortie au courant d'Huchet et du 8 au 15 septembre un voyage en Écosse. La section cyclotouristes de son côté organise du 23 au 26 mai un séjour au gîte d'Arancou dans les Landes : 13 inscrits. Et du 11 au 17 juin un Séjour à Malauçène au pied du Mont Ventoux dans le Vaucluse : 14 inscrits. Enfin la section Randonneurs organise du 19 au 24 juin un séjour au gîte de Théminette dans le Lot : 18 inscrits.

Art floral / peinture et dessin

Du côté de l'art floral, les adhérentes de l'atelier ont encore bien travaillé (Cf. photo). Celles et ceux de la section peinture aquarelle animée par Dany, leur fidèle animatrice, annoncent une prochaine exposition de leurs œuvres dans le courant du mois d'octobre dans le foyer club Yvonne Loiseau.

Volley / Yoga

De son côté, le club de volley-loisirs de Ondres recherche des joueurs et des joueuses pour la rentrée prochaine. Vous êtes débutant ou confirmé ? Venez les rejoindre pour un bon moment de détente, car ici c'est la bonne humeur qui anime notre section. Les entraînements ont lieu le lundi soir au Larrendart de 20h à 22h. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Guillaume au 06 95 807 807. Pour le yoga, quant à lui, l'activité se termine début juillet et nos chères professeurs Maitexu et Jackie nous avaient promis « un corps de rêve » pour cet été : naturellement elles ont réussi ! Nous souhaitons bien sûr être aussi nombreux à la rentrée prochaine pour pratiquer cette discipline dans ces conditions aussi satisfaisantes. ■



LES BERGERS DU SEIGNANX PRENNENT LEUR ENVOL !



Après 38 ans d'activité au sein du FEPO, le groupe d'échassiers ondras va poursuivre son développement au sein d'une toute nouvelle association créée cette année et qui s'appellera ... les Bergers du Seignanx ! Les projets ne manquent pas pour accueillir tout le monde : adultes et jeunes (dès 6 ans), curieux de nouvelles sensations incroyables !

Une structure à découvrir qui nous démontre que les échasses, c'est d'abord une tradition dans les Landes, qui amène le groupe à représenter Ondres et le Seignanx dans les 4 coins de la France et en Europe (Portugal, Allemagne, Lettonie, Italie...) pour des échanges culturels hors normes. Les échasses, c'est aussi

un véritable sport ! En fonction de l'âge de l'échassier, l'association adapte les activités sportives : du marathon, à l'athlétisme sur échasses, en passant par les courses de vitesse, ou les simples randonnées en forêt et au bord de la plage... Et ce n'est pas tout, les Bergers du Seignanx, c'est aussi de la musique ! Créatifs par tradition, les membres élargissent le choix des instruments en accueillant des nouveaux musiciens, même débutants, mais dans tous les cas, curieux de musiques traditionnelles ou de créations musicales. Musiciens de tous âges et pratiques musicales (percussion,

accordéons chromatique et diatonique, flûtes, clarinette, cornemuse landaise, violon, ukulélé, vielle à roue, guitare, etc.), soyez au rendez-vous ! Il y a possibilité de prise en charge financière des cours au Conservatoire des landes avec un cursus très orienté vers la pratique, sans nécessité d'apprendre le solfège ! Pour toutes informations, côté échasses, danses landaises au sol ou musique, le temps d'une rencontre ou d'un essai : 06 88 29 10 54 ou 06 77 26 02 40. L'association sera présente au Forum prévu le 3 septembre et dispose d'un site internet : www.les-bergers-du-seignanx.fr. ■



MIREILLE ET HENRI BOUREL SONT ARRIVÉS AU PANAMA !



Nous vous en parlions dans le précédent bulletin : le 7 février dernier, deux Ondrais, Mireille et Henri Bourel, deux

membres bénévoles au sein du FEPO, prenaient la route pour parcourir l'Amérique Centrale à vélo. Un périple de huit pays à traverser, pour quelque 6000 kilomètres à parcourir ! Leur parcours prévoyait de traverser les paysages du Mexique, Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et du Panama pour une arrivée initialement prévue pour le 9 mai. Eh bien, comme si la prouesse sportive sous une chaleur souvent harassante ne suffisait pas, ces derniers sont arrivés sur place avec quelques petits jours d'avance. En effet, le 6 mai dernier, après avoir notamment traversé les paysages magnifiques du Nicaragua et du Salvador (« avec ses gens très accueillants et sa végétation

très fleurie et dense » comme ils nous l'ont écrit), ils sont arrivés au Panama. Après ce beau périple long de trois mois, nous leur adressons nos félicitations ! Vous pouvez retrouver leur parcours sur le blog de leur voyage : velomireillehenri.wordpress.com. ■



La pinhèra de la Laguibe

La Pinhèra de la Laguibe est un peu comme Saint-Thomas : elle ne croit que ce qu'elle voit ! Alors quand un voisin lui a raconté qu'en 2016, au XXI^e siècle encore, certaines personnes ne triaient pas leurs déchets, il a fallu qu'elle aille vérifier par elle-même, convaincue que ce dernier se trompait. Évidemment, elle s'est dit que -quoi qu'il en soit- plonger dans une poubelle n'allait pas être une partie de plaisir et qu'il valait mieux ne pas être vu sous peine d'être la risée du quartier. Mais qu'importe ! Ni une, ni deux, elle avait le nez dans la poubelle, fouinant -dépité- les déchets de ces irréductibles du progrès et du respect de l'environnement ! Certes, en amie de la nature, elle fut ravie de faire la rencontre d'un rongeur, visiblement réjoui lui... Mais, au bilan de cette expédition, elle se demanda surtout : est-ce si compliqué de trier ses déchets ?! (Cf. article page 6 et informations sur le site du Sitcom).



LA CROISÉE DES ARTS EXPOSE EN AOÛT À SAINT-PAUL-LÈS-DAX

La Croisée des Arts d'Aquitaine, association culturelle ondraise, initiatrice d'ateliers d'art et de divers moments créatifs organise une exposition, et ce pour la dixième année, à la Grange de Christus, à Saint-Paul-lès-Dax. Au programme, les

œuvres de 35 artistes peintres mais aussi de sculpteurs tous originaires de la région Aquitaine. Dans le cadre de rendez-vous artistique, deux prix seront décernés à deux artistes participants. À ne pas manquer du 1^{er} au 22 août 2016 ! ■

UNE JEUNE GYMNASTE ONDRAISE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR D'AÉROBIC



© Alex Rémi

Alexia Silva, une jeune gymnaste ondraise, 14 ans et demi, a décroché sa qualification pour les Championnats du Monde junior

de gymnastique aérobic en trio. Elle partira d'ici un mois en Corée du Sud, à Incheon. Gymnaste de l'association Hegaldi AST Aérobic depuis 2008, en sport étude au pôle d'entraînement national d'Aix les Bains depuis 2013, elle va représenter la France lors de ces championnats. Nous lui envoyons nos encouragements ! ■

LE THÉÂTRE DU REBOND À CAPRANIE !

Après avoir présenté en avant-première ses « toqués » aux Ondrais lors de la soirée Cabaret de l'association ECLAT et s'être produit à Sames le 03 juin dernier, la compagnie ondraise du Théâtre du Rebond revient à la salle Capranie pour dévoiler ses tics, ses tocs et ses phobies ! Elle vous donne rendez-vous, dans le cadre de la Semaine du théâtre, le mardi 14 juin à 20 h 30 à Capranie pour une adaptation de « Toc Toc », pièce écrite par Laurent Baffie, avec une mise en scène de Ninie Darrehort. Comme l'expliquent les membres de la compagnie : « son vocabulaire parfois



brut ou plutôt « baffinien » laisse appréhender des situations et comportements insolites, loufoques ou burlesques qui masquent une profonde sensibilité. Le spectateur sera étonné par l'évolution de la pièce et des situations qui semblaient sans issue... ». Un joli moment de théâtre en perspective ! ■

JOAN DURU PRÉSENT AU REPAS ANNUEL DU CHAOUCHE ONDRES SURF CLUB

Le 13 mai 2016, l'association Chaouche Ondres Surf Club a organisé son repas annuel à la salle Dous Maynadyes. 75 personnes dont 52 adhérents de l'association ont répondu présent afin de partager une paella préparée par « Gaston », traiteur à Boucau. Tous les convives étaient particulièrement touchés par la présence de Joan DURU (membre d'honneur de

l'association), un ondrais qui a fait l'honneur de venir partager ce repas. « C'est une grande chance pour nous que Joan ne soit pas en compétition (actuellement 6^e mondial dans sa catégorie). Il ne faut pas oublier que ce surfeur professionnel, toujours sur les spots du monde entier, ne tardera pas à accéder à l'élite mondiale, une grande fierté pour nous tous pas-

sionnés de surf » explique Pierre Jordan, Président du Chaouche Ondres Surf Club. L'association remercie ainsi Joan pour sa présence ainsi que tous les adhérents. ■



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE

Au cours des derniers mois, les entreprises suivantes se sont installées sur la commune. Nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes ou sur leur site internet.

La Bricoleuse



Une fois n'est pas coutume, faites réaliser vos petits travaux pour lesquels vous n'avez ni l'envie ni le temps ou tout bonnement besoin d'aide par

une femme qui a plus d'un tour dans son sac : Valérie Pagès, alias « La Bricoleuse ». Avec ses savoir-faire, son envie de faciliter le quotidien de chacun et sa passion pour le bricolage (qui remonte à l'enfance !), elle répondra avec joie à vos demandes. « La Bricoleuse » a démarré son activité depuis avril 2016 et compte

déjà quelques clients pour lesquels elle effectue de l'entretien courant de jardin, du petit bricolage, de la vigilance durant leur absence, etc. Ses services se déploient sur un rayon de 30 kilomètres autour d'Ondres et ses devis (gratuits) se font à la demande, chaque besoin étant singulier. Déclarée « Services à la personne », La Bricoleuse propose des prestations avec le sourire et 50% de réduction fiscale ou crédit d'impôt ! labricoleuse.40-64@sfr.fr

À vot'service



l'entreprise multi-services située impasse du Moulin à Ondres intervient pour des

Comme son nom l'indique, la société « À vot'service » se met à votre service afin de réaliser différents travaux. Fondée par Cyril Verdis,

besoins en termes d'électricité, de plomberie, de plâtrerie sèche, de revêtements sols et murs, de peinture, mais également de jardinage et de gardiennage. La réalisation des devis est gratuite et rapide pour une intervention dans les plus brefs délais.

s.verdis@orange.fr

So Beach et pizzeria de la plage

Vous l'avez certainement remarqué si vous êtes allé du côté de la plage d'Ondres récemment : le Barrio del Mar a changé de gérant et, par la même, de nom ! Désormais intitulé le « So Beach », le lieu est ouvert 7 jours sur 7 et dispose d'une terrasse chauffée. Au menu, spécialités de la mer et de la terre dans un paysage dont on ne se lasse pas : la plage et l'océan. Non loin de là, toujours face à l'océan, le gérant de la pizzeria de la plage a aussi changé. De bonnes pizzas à découvrir ! Deux lieux à tester, notamment au coucher du soleil ! ■

DE JEUNES TALENTS DE LA COIFFURE À ONDRES



Cette année, en termes de talents de la coiffure, il y a à Ondres de jeunes apprenties dont le savoir-faire vient d'être remarqué ! En effet, tout d'abord au salon de coiffure Annie Coiffure : Miléna Merck a remporté le 13 septembre dernier (après avoir eu l'Or en départemental et régional) la Médaille d'or à l'épreuve nationale 2015 de coiffure du concours « Un des meilleurs apprentis de France » en réalisant l'épreuve du chignon sur le thème du gala. La réalisation était ensuite notée au regard de son exécution, de

son prestige et de l'ensemble puisque ledit chignon devait s'harmoniser avec la tenue du modèle. Une bien belle récompense qui lui a été remise le 20 avril 2016 au sein de la Sorbonne. « Une expérience excitante et stressante à la fois » comme en témoigne, ravie, la jeune apprentie.

Et ce n'est pas tout, au salon de coiffure de Laetitia Elissalde « L'Air d'un temps », Julie Assorichipy -jeune apprentie- vient d'être récompensée en 2016 de deux médailles d'or, acquises lors des épreuves départementales puis régionales du concours « Un des meilleurs apprentis de France ». Pour rendre la victoire encore plus belle, celle dernière s'est distinguée dans les trois catégories que compte le domaine « métiers de la coiffure », à savoir le chignon, la coupe femme et la mise-en-plies artistique. Julie vient de recevoir sa médaille régionale le 26 mai dernier, et participera donc à l'épreuve nationale qui se déroule en fin d'année (nous lui envoyons tout notre soutien !). Pour rappel, le concours « Un

des meilleurs apprentis de France » est organisé à trois niveaux : à l'échelon départemental puis à l'échelon régional. Seules les médailles d'or régionales sont sélectionnées pour participer aux épreuves finales nationales. Ledit concours a été créé en 1985 à l'initiative de Paul Labourier, Meilleur Ouvrier de France (MOF) du Morbihan. Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France et connaît un succès croissant (plus de 6000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers). ■



LO GASCON EN PARTATGE

Excusa pet



Abans-díser : Uèi, que'vs vau tirar deu desbromb un vielh poemiòt deu Baionés Bernat Gassiat, darrèr curat gascon de Sent-Esperit-deu-Cap-deu-Pont, abans qu'auquera parròpia n'estossi restacada a Baiona. Qu'es titolat « Excusa pet ». Qu'estó escrit de cap a 1854 o 1855. Ua istòria shens aulor urosament... mes qui ne manca pas de sau !

Un vielh baron, gran caçador de raça,
Qu'avè tres cans, tres limièrs au nas fin.
Mes, tròp croishit per contunhar la caça,
Que'us ven, un jorn, au maire, son vesin.
Disem la vertat : Ne's ved guaire,
Per devath la capa deu só,
Pasta d'òmi com aqueth maire.
Juste, leiau, de gaia umor,
Bon per tota la cientèla,
Qu'èra deus maires lo modèl !
Qu'es per aquò, com vs'ac pensatz,

Que n'estó james decorat...
Un defauton totun... Qu'aimava la gòchèra...
E, mei d'un còp, solet, que's pagava ua hartèra.
Donc, ad aqueth perpaus, un jorn, que l'arribà
Quauquarren qui l'estomagà !
Tan plan s'èra borrat de gigòt e de havas,
De dòba, d'estubèr, de brotas e d'arrabas,
Que l'escapa... e sabetz ?...
Un de 'quò... mes com cau !
Sec, ronflant, digne en tot d'un « chef » municipau !
Ad aqueth brut, los cans, adromits dens la sala,
Que's lhèvan espaurits, e tots tres en un còp,
Com se lo diable e'us hala,
Que'v gahan lo galòp,
Coda baishada, a través la fernèsta,
E que se'n van tot dret en çò de l'ancian mèste.
Lo maire esbalordit que'us i segueish de près.
- Baron, ce ditz, baron ! Los vòsts cans son sorcièrs !
Qu'an la rauja o l'escauja o tota auta diablèra...
Explicatz-me, de gràcia, lo mistèri !...

- Lo vòst' mistèri ? Ah ! Qu'es aisit de l'explicar...
Qu'avetz estornegat per on ne calè pas !...
Lo maire confondut damora boca obèrta.
- Quinh avetz hèit, ce'u ditz, aquesta descobèrta ?
- Que'v vau díser francament,
Un jorn, qu'èi espravat lo medish accident...
E fòrt mau a perpaus... davant ua dami-sèla !...
La honta que n'avoï que m'estó tan crudèla
Que, quan em'avienè de har l'estorneguet...
Sus los cans que hasi tanlèu clacar lo foet.
E, desempuïsh lavetz, - innocentas bestitòtas ! -
En entenen lo brut dont sol èri l'autor,
Shens briga aver pecat, que huegen com holòtas,
E, mei d'un còp, atau que m'an sauvat l'aunor !
- Diu me dau ! Plan trobat ! Viva la Republica !
Ditz lo maire rabit.
Au Conselh d'òra enlà deus cans serèi seguit !
Que'm seré tròp d'agrèu
De'm privar de musica ! ■

LEXIC

adromit (adroumit) : endormi.
agrèu (d') (d'agrèou) : désagréable.
aisit (aysit) : aisé, facile.
aqueth (aqueut) : ce, cet.
arrabas (arrabes) : raves.
avièner (abieune) : arriver.
baishar (bacha) : baisser.
brotas (broutes) : « broutes » (vieux légume oublié que l'on mangeait arrosé de lard fondu et brûlant).
brut (brut) : bruit.
caçador (cassedou) : chasseur.
capa deu só (cape dou sou) : la cape du soleil.
can (can) : chien.
com (coum) : comme.
com cau (coum caou) : comme il faut.
croishit (crouchit) : courbé, cassé.
defauton (deufaoutoun) : petit défaut.
devath (deubat) : sous.

díser (dise) : dire.
dòba (dobe) : daube.
escapar (euscapa) : échapper.
d'òra enlà (d'ore eunlà) : dorénavant.
dret (dreut) : droit.
en çò de (eun so de) : chez.
esbalordit (eusbalourdit) : abasourdi.
escauja (euscaouye) : rogne (maladie du bétail - septicémie hémorragique).
espaurit (euspaourit) : apeuré.
espravar (euspraba) : arriver, éprouver.
estomagar (eustoumaga) : estomaquer.
estornugar (eustournuga) : éternuer.
estubèr (eustubè) : étuvé (à la vapeur).
fernèsta (feurnèste) : fenêtré.
gahar (gaha) : attraper.
gaia (gaye) : gai(e).
gòchèra (gotchère) : la bonne chère.
guaire (gouaire) : guère.
halar (hala) : pousser.

hartèra (hartère) : gueuleton.
havas (habes) : haricots.
holòta (houlote) : petite folle.
huéger (huye) : fuir.
leiau (leuyaou) : loyal.
òmi (omi) : homme.
pagar (paga) : payer.
pasta (paste) : pâte.
que se'n van (que s'eun ban) : ils s'en vont.
rabit (rabit) : ravi.
rauja (raouye) : rage.
seguir (seugui) : suivre.
tanlèu (talèou) : aussitôt.
totun (toutun) : cependant, pourtant.
umor (umou) : humeur.
un de'quò (un de 'quo) : quelque chose.
véder (beude) : voir.
véner (beune) : vendre.
vesin (beusin) : voisin.

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

NOUVELLE ÉDITION POUR « LE THÉÂTRE DANS TOUS SES ÉTATS »



Comme de coutume à quelques jours de l'été, le théâtre se met dans tous ses états sur les planches de la salle Capranie ! En effet, l'événement du même nom revient à Ondres du 14 au 16 juin

prochain pour le plus grand plaisir des amateurs et amatrices de ce « 6^e art ». Organisé par le Direction culturelle de la ville en partenariat avec le FEPO, il vous propose trois pièces de théâtre : une jouée par la Compagnie du Théâtre du Rebond, deux autres par les membres des ateliers théâtre enfants puis adultes du FEPO. Ainsi, le mardi 14 juin à 20h30, vous avez rendez-vous avec le Théâtre du Rebond et avec « Toc Toc », une truculente œuvre théâtrale de Laurent Baffie qui promet un franc moment de fou rire ! Le lendemain, mercredi 15 juin, c'est à 19h que se tiendra la représentation de « La Terre qui ne voulait plus tourner » de Françoise du Chaxel, une œuvre aux accents écologiques interprétée par les quinze enfants de l'atelier théâtre du FEPO. Enfin, le jeudi 16 juin à 20h30, ne manquez pas la pièce « Un peu de res-

pect, j'suis ta mère ! » (8 euros l'entrée, gratuit pour les moins de 12 ans), l'histoire d'une famille argentine de classe moyenne où la narratrice est une femme au foyer de 52 ans qui vit entourée d'un mari au chômage, d'un beau-père drogué et de trois enfants en pleine crise d'adolescence. Elle est proposée par les membres de l'atelier de théâtre adultes du FEPO aux côtés de la Cie Hecho en Casa. Trois pièces traversées par de nombreuses émotions, qui ne pourront laisser insensible... À noter que l'entrée est gratuite jusqu'à l'âge de 12 ans et qu'une buvette animée par le FEPO sera ouverte à l'issue des spectacles. Informations (www.ondres.fr) et réservations auprès de l'Office de tourisme du Seignanx (05 59 45 19 19) et du FEPO (fepo@wanadoo.fr et 05 59 45 38 39 / 06 01 75 51 40). À ne pas manquer ! ■

TEMPS FORTS À CAPRANIE : ENTRE DANSES ET SOVIET SUPREM



La salle Capranie d'Ondres a été marquée durant les deux derniers mois par de nombreux temps forts, preuves s'il en est de la richesse de la vie culturelle et associative de la commune ! Parmi eux, la venue du groupe Soviet Suprem le 1^{er} avril dernier ainsi que la tenue d'Entre Danses 2016 le 4 mai. La première de ces manifestations a constitué un beau moment de musique, entraînante, à



mi-chemin entre hip-hop et musiques balkaniques. Plus qu'un concert, la prestation des Soviet Suprem était une véritable plongée dans leur univers fait de goulag, d'histoire et de politique, de jeux de rôles et d'une bonne dose d'humour carrément décalé ! Un concert assurément apprécié par le public ! Du côté de la danse, l'édition 2016 d'Entre Danses a également réuni tous les amoureux de



cet art et les associations locales dédiées autour d'ateliers d'initiation et de spectacles donnés par les élèves danseurs de la commune. De tous âges et pratiquant des disciplines variées, ces nombreux passionnés ont empli la salle Capranie de leurs talents. L'événement s'est achevé avec une soirée musicale en présence d'un DJ. Retour en images sur ces deux temps forts ! ■



JUIN

Samedi 04

Soirée gala de boxe
Complexe Larrendart 20h30 // SICSBT

Vendredi 10

Fête du Centre de loisirs
Centre de loisirs 17h // Service Enfance

Samedi 11

Spectacle CSO
Capranie 20h30 // CSO

Dimanche 12

Spectacle CSO
Capranie 19h30 // CSO

Mardi 14

Théâtre
Capranie 20h30 // Théâtre du Rebond

Mercredi 15

Théâtre
Capranie 19h // FEPO

Jeudi 16

Théâtre
Capranie 20h30 // FEPO

Samedi 18

Fête des écoles
Larrendart - Capranie 14h

Dimanche 19

Fête de la musique
Capranie 18h // ECLAT

Mardi 21

Conte musical
Bibliothèque 18h // Service Culture Vie locale

Vendredi 24 au Lundi 27

Fêtes de la ville

JUILLET

Vendredi 08

Marché du terroir
Place publique 9h // OTC

Mercredi 13

Casetas
Fronton 19h // Service Culture Vie locale

Mardi 19

Chœur basque
Église 20h30

Jeudi 21

Soirée patrimoine
Capranie 18h // ECLAT

Samedi 23 et Dimanche 24

Salon artisans d'art
Dous Maynadyes

AOÛT

Jeudi 11

Concert
Église 20h30 // ECLAT

Jeudi 18

Soirée patrimoine
Capranie 18h // ECLAT

SEPTEMBRE

Samedi 03

Forum des associations
Capranie 14h // Service Culture Vie Locale

Samedi 17

Soirée rock
Capranie 19h // Service Culture Vie Locale

NE MANQUEZ PAS LES CASETAS 2016 !



Comme le veut la tradition locale, Ondres organise en juillet -au cœur de l'été- ses

Casetas ! Cette année, l'évènement aura lieu le mercredi 13 juillet prochain au fronton de la commune à partir de 19h. Organisées par le service culture et vie locale, les Casetas sont un moment festif très attendu. Le principe ? Des associations ondraises passent derrière les fourneaux et proposent de déguster les plats typiques de la région au tarif unique de 4 € l'assiette le tout en musique et dans la bonne humeur ! Le temps de repas est suivi d'un bal à partir de 22h30. ■

DIX COURSES DE VACHES LANDAISES DURANT L'ÉTÉ

Comme chaque été, dès le lundi 11 juillet, les associations du FEPO et de l'A.S.O contribuent à l'animation de la commune en proposant cette année dix courses de vaches landaises. Elles auront lieu tous les lundis de juillet et août, dans les arènes du stade municipal. La grande nouveauté de cette année sera la participation d'une nouvelle ganaderia dont la réputation n'est plus à faire dans les Landes : la Ganaderia Dargelos et sa célèbre Cuadrilla (plus d'informations

page 20, article du FEPO). Rendez-vous à 20h30 aux arènes du stade les 11, 18 et 25 juillet, ainsi que les 1^{er}, 5, 8, 15, 19, 22, 29 août ! ■



LES RENDEZ-VOUS EN BREF

Bientôt la Fête du Centre de loisirs !

Comme de coutume en fin d'année scolaire, le service enfance organise la Fête du Centre de loisirs de la ville ! Celle-ci se tiendra le vendredi 10 juin de 17h à 20h45 (avec possible rediffusion du match d'ouverture de l'Euro de football) au sein dudit centre (en face de l'école maternelle). L'occasion de partager entre adultes et enfants autour des activités réalisées pendant toute l'année, de découvrir le spectacle des enfants et d'évoquer aussi la programmation estivale à venir.

La pelote célébrée tout l'été

Comme chaque année, durant les mois de juillet et août, la pelote sera mise à l'honneur à Ondres par le biais de moments sportifs organisés

par l'US Larrendart ! Du 6 juillet au 31 août, se sont au total huit soirées qui seront dédiées à cette pratique sportive au sein du Complexe sportif Larrendart. Rendez-vous est donné à 21h les 6, 20 et 27 juillet, ainsi que les 3, 10, 17, 24 et 31 août. Le 3 août sera également organisée une journée spéciale « pelote à main nue ».

Un incontournable : le Forum des associations !

Le samedi 3 septembre 2016, ne manquez pas le Forum des associations, rendez-vous annuel organisé par le service culture et vie locale dédié aux associations ondraises. Une belle occasion de découvrir le riche panel d'activités proposées sur la commune et de quoi redémarrer l'année sportivement ou artistiquement ! Le Forum se tient à partir de 14h à la salle Capranie. ■

LES POINTS CLÉS D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE SÛRE !



On ne le sait pas forcément mais, chaque année, de nombreux accidents domestiques dont des incendies sont liés à des installations électriques mal entretenues ou de mauvaise qualité. En effet, selon ERDF, en France sur 33 millions de logements, on estime aujourd'hui que : 7 millions présentent des risques électriques, 2,3 millions sont équipés d'installations électriques particulièrement dangereuses et qu'un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse. Ainsi, il est crucial de connaître les points clés d'une

installation électrique sûre ! Les voici :

- Si votre installation est ancienne ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à faire réaliser un diagnostic volontaire.
- Si vous entreprenez des travaux, rien ne vaut l'intervention d'un installateur électrique qualifié.
- Il est important de laisser toujours votre disjoncteur accessible et de vérifier sa manœuvrabilité.
- Il est recommandé d'utiliser des matériels et appareils électriques conformes aux normes.
- Nous sommes nombreux à le faire... Mais brancher trop d'appareils sur un même circuit ou une même prise de courant est dangereux. De même, il convient de ne pas brancher une multiprise à une multiprise.
- Enfin, protégez votre installation domestique et vos appareils des surtensions dues à la foudre avec un parafoudre. ■

À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE SANTÉ ACTIVE À BAYONNE

Peu connu et pourtant utile, nous disposons à proximité d'Ondres d'un service de l'Assurance Maladie nommé « Espace santé active ». Situé à Bayonne au pied de la cathédrale, cet espace mise sur la prévention et invite tout un chacun à devenir acteur de sa santé en adoptant de bons réflexes au quotidien. Il s'agit d'un service gratuit et accessible à tous qui permet, sur inscription, de rencontrer une diététicienne et de

participer à des ateliers de coaching animés par des professionnels. Interactifs, ludiques et dynamiques, ce lieu et ses ateliers permettent à tous d'apporter des réponses à une large palette de questions relatives à la santé. Un atout à connaître ! L'Espace santé active de Bayonne se situe au 9 rue des Gouverneurs. Il est ouvert le mardi de 14h à 19h, du mercredi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 17h. Téléphone : 05 59 03 75 03. ■

FÊTES DE BAYONNE : OPTEZ POUR LE BUS !

Les Fêtes de Bayonne approchent et se tiendront du 27 au 31 juillet 2016 ! Sachez que pour vous y rendre et en revenir, sans prendre le risque de conduire après quelques verres, des bus passent par Ondres et sont à votre disposition de jour comme de nuit, et ce jusqu'à des heures tardives. Les horaires et informations

pratiques de ces bus des Fêtes de Bayonne 2016 seront prochainement en ligne. À suivre sur l'adresse internet <http://www.fetes.bayonne.fr/venir-aux-fetes/169-transport.html>. Renseignements auprès de l'Office de tourisme du Seignanx. ■



INFO CONSO



FOIRES ET SALONS : PAS DE DROIT DE RÉTRACTATION

C'est la période des foires et l'occasion de rappeler que lorsque vous achetez un bien ou service lors d'une foire, salon ou toute autre manifestation commerciale vous n'avez pas de droit de rétractation, sauf si l'achat est financé par un crédit qui lui est affecté. Quelques règles sont donc à connaître :

Règle n° 1 : vous devez être informé sur l'inexistence du droit de rétractation. En pratique la phrase suivante soit être affichée de manière lisible : le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans une foire ou salon. De plus l'offre de contrat doit mentionner la même phrase.

Règle n° 2 : vous devez être informé de l'existence d'un droit de rétractation en cas d'achat à crédit affecté. Si le vendeur propose en même temps que le contrat une offre de crédit affectée à l'achat, il doit vous informer de la possibilité de renoncer au crédit dans les 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre, ce qui entraîne la résolution du contrat de vente.

Cette information doit apparaître dans le contrat qui doit mentionner, en termes clairs et lisibles, dans un encadré apparent que :

- L'acheteur dispose d'un droit de rétractation pour le crédit affecté à financer son achat.
- Le contrat de vente ou prestation de services est résolu de plein droit, sans indemnité, si l'emprunteur dans le délai de 14 jours exerce son droit de rétractation.
- En cas de résolution du contrat, consécutive à l'exercice du droit de rétractation, le vendeur est tenu de rembourser, sur simple demande, toute somme que l'acheteur aurait versée d'avance sur le prix.

À noter que dans le cadre de ses permanences la CSF est à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.

Contact : 05 59 45 25 92

Permanences :

lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

ONDRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

UNE VIE DE « PRÉFAS »...



Dans quelques jours, quelques semaines tout au plus, les préfabriqués qui semblent enlacer le château d'eau en une étreinte improbable auront vécu. Le bulldozer, en un simple et désinvolte fracas les aura définitivement fait disparaître... près de cinquante ans après leur naissance en urgence. Sans regrets pourtant, sans pleurs tant ils avaient atteints l'âge de la vétusté... avec un peu de nostalgie, un pincement au cœur tant ils ont abrité et sans doute couvé les premiers pas de centaines d'Ondraises et d'Ondrais qui tutoient aujourd'hui le demi-siècle.

Pas de dates précises, pas de noms pour ces constructions de l'éphémère... des simples mots en cette page pour dire l'évolution, l'obligation constante du « faire face », constante permanente à Ondres pour tous les maires successifs. Des années de naissance des préfabriqués, juste après 68, Ginette se souvient bien, elle qui fut nommée institutrice dans les classes enfantines en 1972. C'était un temps où il y avait deux écoles à Ondres, l'école des garçons et l'école des filles auxquelles étaient adjointes deux classes enfantines, les moyenne et grande sections. En urgence deux préfabriqués allaient naître, puis deux autres pour accueillir la petite section. Vint alors le temps des grandes rationalisations dans

l'éducation nationale qui vit la création d'une école élémentaire et d'une école maternelle, avec deux équipes et deux directeurs distincts. Voilà donc nos préfabriqués adjacents à l'école, éphémères sans doute promus au rang d'école maternelle avec une cour de récréation au centre de laquelle pointait le château d'eau... peut-être pour mieux faire la ronde diront les facétieux. Des facétieux peut-être mais le cœur toujours en fête lorsqu'ils croisent dans nos rues les Ginette, Marie-France, Dany, Mylène... ces mains que les mains d'enfants n'oublient jamais.

1987 voyait enfin le grand déménagement pour l'école maternelle... les préfabriqués provisoires et éphémères étaient libérés. Les démonter, les raser ? Que nenni, nul ne serait en peine pour les recycler. Ce serait d'abord un exutoire pour une école élémentaire devenue trop petite (deux classes y sont encore aujourd'hui) ; ils accueilleraient ensuite les professeurs de l'école départementale de musique des Landes et enfin la bibliothèque municipale.

Voilà donc en quelques lignes très sommaires la vie des préfabriqués du château d'eau. Ils devaient vivre tels la rose l'espace d'un matin, ils auront survécu bien près de cinquante ans.

Cette histoire assurément resterait anecdotique et de simple nostalgie si elle n'était aussi le parfait reflet d'une époque. Tous les élus, d'où qu'ils soient savent bien que le développement d'une ville porte ses effets d'abord sur les écoles et sur l'éducation... alors c'est l'urgence, le provisoire, l'éphémère et le « faire face » avant les infrastructures définitives. Ondres n'a pas dérogé à la règle : Georges Laffont, les préfabriqués ; Francis Lartigau, l'école maternelle ; Patrick De Cazanove, la première extension de l'école élémentaire ; Bernard Corrihons, l'extension de l'école maternelle et la Maison de la petite enfance ; Éric Guilloteau, l'école élémentaire et la bibliothèque.

Les préfabriqués ont vécu, et chacun peut entendre déjà la pelleteuse briser l'ossature de ce grand corps malade. Qu'en restera-t-il demain ? L'essentiel pour toujours, des paroles d'enfants, des rires spontanés, les premières comptines, ces petits pas autour du château d'eau et puis ces menottes dodues que l'on conduit à la vie. Autant de bonheurs nés dans ces préfabriqués. École des temps anciens, école d'aujourd'hui, école de toujours. ■

Pierre JOANTÉGUY